



# Assemblée générale

Distr. générale  
3 mai 2005  
Français  
Original: anglais

## Soixantième session

### Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007\*

#### Titre IV Coopération internationale pour le développement

#### Chapitre 15 Établissements humains

(Programme 12 du plan-programme et priorités  
pour l'exercice biennal 2006-2007)\*\*

## Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble . . . . .	2
A. Organes directeurs . . . . .	7
B. Direction exécutive et administration . . . . .	8
C. Programme de travail . . . . .	13
Sous-programme 1. Logement et développement durable des établissements humains . . . . .	14
Sous-programme 2. Suivi du Programme pour l'habitat . . . . .	21
Sous-programme 3. Coopération régionale et technique . . . . .	26
Sous programme 4. Financement des établissements humains . . . . .	30
D. Appui au programme . . . . .	34
Annexe	
Produits de l'exercice 2004-2005 non reconduits en 2006-2007 . . . . .	37

\* Un récapitulatif du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément n° 6* aux *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session (A/60/6/Add.1)*.

\*\* *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 6 (A/59/6/Rev.1)*.



---

## Vue d'ensemble

- 15.1 La gestion du programme relatif aux établissements humains est confiée au Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). Les activités dont ONU-Habitat est chargé relèvent du programme 12 du plan-programme biennal pour l'exercice 2006-2007.
- 15.2 Le Programme se conforme aux orientations de l'Assemblée générale et de ses organes subsidiaires, dont le Conseil d'administration et le Comité des représentants permanents auprès d'ONU-Habitat. En sa qualité d'organe central chargé des établissements humains au sein du système des Nations Unies, comme en a décidé l'Assemblée générale dans sa résolution 56/206 du 21 décembre 2001, ONU-Habitat fournit un appui au Conseil d'administration pour l'examen des programmes d'établissements humains; aide les États Membres à élaborer, par l'intermédiaire du Conseil d'administration, du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale, un cadre coordonné pour la promotion et le suivi de la mise en œuvre du Programme pour les établissements humains et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs aux taudis, à l'eau et à l'assainissement; aide le Secrétaire général à améliorer la cohérence et la coordination des politiques dans les programmes relatifs aux établissements humains; renforce la coopération et les partenariats avec les pouvoirs locaux, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les principaux groupes de la société civile en vue de la mise en œuvre du Programme pour les établissements humains aux niveaux mondial, régional, national et local; fournit, à la demande des États Membres, des services consultatifs centrés sur le renforcement des capacités nationales afin de parvenir aux objectifs d'un logement convenable pour tous et d'un développement durable; et favorise la mobilisation de fonds pour le financement du logement et des infrastructures de base.
- 15.3 Conformément au plan-programme biennal pour la période 2006-2007, les activités d'ONU-Habitat pour l'exercice 2006-2007 continueront de s'articuler autour de quatre sous-programmes correspondant aux recommandations de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), tenue à Istanbul (Turquie) du 3 au 14 juin 1996, et du Programme pour les établissements humains, de la Déclaration du Millénaire, de la Déclaration sur les villes et les autres établissements humains en ce nouveau millénaire, ainsi qu'aux recommandations et engagements pertinents du Sommet mondial pour le développement durable.
- 15.4 ONU-Habitat concentrera ses ressources et ses activités sur la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire tels que définis dans la résolution 55/2 de l'Assemblée générale en date du 8 septembre 2000. Ainsi, la Campagne mondiale pour la sécurité d'occupation et la Campagne mondiale pour la gouvernance urbaine continueront de guider les efforts visant à réaliser les objectifs pertinents énoncés dans la Déclaration du Millénaire, à savoir améliorer sensiblement les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis d'ici à 2020 et réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à l'assainissement.
- 15.5 Les propositions étant conformes au plan-programme biennal pour la période 2006-2007, aucun changement majeur au programme n'est escompté. Toutefois, les jeunes apparaissent comme un important groupe et une partie prenante à caractère multisectoriel en matière de mise en valeur des établissements humains et d'urbanisation durable. On admet de plus en plus que lorsqu'on leur offre les possibilités voulues, les jeunes peuvent être des agents efficaces du changement. En conséquence, pendant l'exercice biennal 2006-2007, on s'attachera davantage à associer les jeunes aux programmes normatifs et opérationnels d'ONU-Habitat. Un plan de marche sera également élaboré pour promouvoir l'autonomisation des jeunes en milieu urbain et leur participation à la mise en œuvre du Programme pour les établissements humains et à la réalisation des objectifs pertinents énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Par ailleurs, ONU-Habitat mettra davantage l'accent sur les activités dans le domaine de la préparation préalable aux catastrophes et leur

gestion et de la reconstruction après les crises, comme suite à son adhésion au Comité exécutif pour les affaires humanitaires, ce qui atteste le mandat qui lui a été confié de servir de lien entre les secours d'urgence, la stabilisation et la reconstruction. Un élément spécial de la stratégie d'ONU-Habitat consistera à faire ressortir le rôle des femmes dans l'amélioration des conditions de logement et de la gouvernance urbaine.

- 15.6 Organe central chargé de la mise en œuvre du programme au sein du système des Nations Unies, ONU-Habitat collaborera et coopérera avec les gouvernements et d'autres organismes des Nations Unies, notamment le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, la Commission économique pour l'Afrique, la Commission économique pour l'Europe, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation mondiale de la santé, la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Fonds pour l'environnement mondial, l'Office pour le contrôle des drogues et la prévention du crime, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. En dehors du système des Nations Unies, ONU-Habitat coopérera également avec les gouvernements, les autorités locales, les institutions financières internationales, les banques régionales de développement et d'autres partenaires du Programme pour les établissements humains.
- 15.7 ONU-Habitat dispose de bureaux de liaison à New York, à Genève et à Bruxelles, qui ont pour principales fonctions la coordination, l'harmonisation et la représentation. Dans le rapport (A/59/395) qu'il a présenté en application de la résolution 58/270 de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 2003, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général d'examiner la structure et les fonctions de tous les bureaux de liaison ou de représentation à New York d'organisations ayant leur siège ailleurs qui sont financées par le budget ordinaire, le Secrétaire général a informé l'Assemblée que le bureau de New York représente ONU-Habitat à l'Assemblée générale, au Conseil économique et social, aux commissions techniques concernées, au Comité du programme et de la coordination, au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et dans les autres organes chargés d'élaborer les politiques. Il appuie les travaux techniques d'ONU-Habitat et contribue à renforcer la coopération et la coordination avec le Secrétariat de l'ONU, les divers fonds et programmes et les autres institutions du régime commun. À cet égard, le bureau assure la représentation d'ONU-Habitat aux réunions interorganisations et il participe aux réunions du Groupe des Nations Unies pour le développement, du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales et de leurs groupes d'appui. De plus, il maintient des relations avec les partenaires d'ONU-Habitat en Amérique du Nord et mène des activités d'information au Siège de l'ONU et en Amérique du Nord. Les effectifs du bureau comprennent un poste D-1, un poste P-4 et deux postes d'agent des services généraux (autres classes) financés par le budget ordinaire et un poste P-3 financé par les fonds extrabudgétaires.
- 15.8 En application des résolutions 56/253 du 24 décembre 2001 et 57/292 du 20 décembre 2002, adoptées par l'Assemblée générale, l'Office des Nations Unies à Nairobi verra sa part dans le budget ordinaire accrue, afin d'alléger le poids que représentent les dépenses d'administration pour les programmes de fond du PNUE et d'ONU-Habitat. À cet égard, les mesures visant à accroître la part du budget de l'Office prise en charge par le budget ordinaire sont proposées au chapitre 28G, intitulé Administration (Nairobi), du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-

2007. ONU-Habitat a tenu compte, dans ses prévisions de dépenses pour l'exercice biennal, des propositions visant à accroître la part du budget de l'Office des Nations Unies à Nairobi.

- 15.9 Les principales réalisations escomptées et les principaux indicateurs de succès pour l'exercice biennal 2006-2007 ainsi que les ressources nécessaires sont exposés en détail dans le programme de travail et sous la rubrique Direction exécutive et administration. Ces réalisations escomptées et ces indicateurs de succès sont répartis par grande rubrique au tableau 15.1.

Tableau 15.1

**Récapitulation des réalisations escomptées et des indicateurs de succès, par grande rubrique**

<i>Rubrique</i>	<i>Nombre de réalisations escomptées</i>	<i>Nombre d'indicateurs de succès</i>
Direction exécutive et administration	3	7
Programme de travail		
Logement et développement durable des établissements humains	4	10
Suivi du Programme pour les établissements humains	3	10
Coopération régionale et technique	3	6
Financement des établissements humains	3	3
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>36</b>

- 15.10 La question des publications a été examinée dans le cadre du programme de travail. Des publications en série et des publications isolées sont prévues comme indiqué ci-dessous dans le tableau 15.2, au titre des « produits » pour la rubrique Direction exécutive et administration et pour chaque sous-programme.

Tableau 15.2

**Tableau récapitulatif des publications**

<i>Publications</i>	<i>2002-2003 (nombre effectif)</i>	<i>2004-2005 (estimation)</i>	<i>2006-2007 (prévision)</i>
Publications en série	25	35	35
Publications isolées	49	117	156
<b>Total</b>	<b>74</b>	<b>152</b>	<b>191</b>

- 15.11 Le montant total des ressources nécessaires pour l'exercice biennal 2006-2007 au titre du présent chapitre s'élève à 16 527 800 dollars avant réévaluation des coûts, soit une augmentation de 515 000 dollars (ou 3,2 %). Les changements proposés, énoncés au tableau 15.4 ci-dessous, se présentent comme suit :

- a) Un accroissement de 138 400 dollars au titre de la rubrique Direction exécutive et administration, imputable aux postes à hauteur de 135 500 dollars et aux autres objets de dépense à hauteur de 2 900 dollars. Il correspond à la création d'un poste P-4, aux services contractuels et aux dépenses générales de fonctionnement ayant trait à la part d'ONU-Habitat dans le coût des services informatiques centralisés et des services d'appui au bureau de New York;
- b) Un accroissement net de 376 600 dollars pour la rubrique Programme de travail, soit :

- i) Une réduction nette de 154 500 dollars au titre du sous-programme 1, dont 135 500 dollars au titre des postes résultant du financement intégral d'un poste P-4 approuvé pendant l'exercice biennal 2004-2005 et de la réaffectation d'un poste P-4 au sous-programme 2, ainsi qu'une diminution de 19 000 dollars au titre des dépenses générales de fonctionnement;
  - ii) Une augmentation de 531 100 dollars au titre du sous-programme 2, pour le financement intégral d'un poste P-5 créé pendant l'exercice biennal 2004-2005, la création d'un nouveau poste de spécialiste des établissements humains à la classe P-3 et le redéploiement d'un poste P-4 du sous-programme 1.
- 15.12 Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, le programme devrait disposer de fonds extrabudgétaires d'un montant de 149 807 500 dollars, soit 89,3 % du montant total de ses ressources, pour compléter celles du budget ordinaire de l'ONU, estimées à 10,7 %. Les fonds extrabudgétaires servent à financer des activités de coopération technique qui figurent au cœur du programme. Selon les dispositions en vigueur concernant l'approbation et la gestion des fonds extrabudgétaires par les organes intergouvernementaux, le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains approuve des budgets biennaux définissant l'utilisation de ces ressources.
- 15.13 Les fonctions de suivi et d'évaluation d'ONU-Habitat relèvent du Groupe du suivi et de l'évaluation qui en assure la coordination. Le Groupe, qui relève de la composante Direction exécutive et administration, est chargé d'améliorer les systèmes de suivi et d'évaluation et de coordonner les activités de suivi et d'évaluation d'ONU-Habitat en vue d'atteindre les objectifs prévus, de réaliser les résultats escomptés et d'assurer une plus grande responsabilisation d'ONU-Habitat. On estime que pour l'exercice biennal 2006-2007, un montant de 1 458 000 dollars, dont 352 100 dollars au titre du budget ordinaire et 1 105 900 dollars au titre des fonds extrabudgétaires, sera nécessaire pour réaliser les activités prévues.
- 15.14 La répartition, en pourcentage, des ressources prévues à ce chapitre au titre de l'exercice biennal 2006-2007 est indiquée au tableau 15.3 ci-dessous.

Tableau 15.3

**Répartition des ressources par grande rubrique, en pourcentage**

<i>Rubrique</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
Organes directeurs	0,2	–
Direction exécutive et administration	19,3	2,8
Programme de travail		
Logement et développement durable des établissements humains	36,1	19,7
Suivi du Programme pour les établissements humains	34,8	15,3
Coopération régionale et technique	8,0	48,4
Financement des établissements humains	1,6	8,6
<b>Total partiel</b>	<b>80,5</b>	<b>92,0</b>
Appui au programme	–	5,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Tableau 15.4

**Ressources nécessaires, par grande rubrique**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Rubrique	2002-2003 Dépenses effectives	2004-2005 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2006-2007 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Organes directeurs	22,2	26,0	–	–	26,0	3,1	29,1
Direction exécutive et administration	3 046,0	3 051,3	138,4	4,5	3 189,7	255,5	3 445,2
Programme de travail	10 475,5	12 935,5	376,6	2,9	13 312,1	1 180,1	14 492,2
<b>Total (1)</b>	<b>13 543,8</b>	<b>16 012,8</b>	<b>515,0</b>	<b>3,2</b>	<b>16 527,8</b>	<b>1 438,7</b>	<b>17 966,5</b>

2) *Fonds extrabudgétaires*

	2002-2003 Dépenses effectives	2004-2005 Dépenses estimatives	Source de financement	2006-2007 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies	
	1 892,0	2 354,0		2 379,4
	9 380,5	5 650,6	ii) Des activités extrabudgétaires	7 885,9
			b) Activités de fond	
			Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains	
	7 936,0	17 410,2		20 112,5
			Programme des Nations Unies pour les établissements humains	
	–	6 018,0		4 629,7
			c) Projets opérationnels	
			Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains	
	34 730,2	44,600,0		54 800,0
	160 773,2	60 000,0	PNUD et autres sources	60 000,0
<b>Total (2)</b>	<b>214 711,9</b>	<b>136 032,8</b>		<b>149 807,5</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>228 255,7</b>	<b>152 045,6</b>		<b>167 774,0</b>

Tableau 15.5

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2004-2005	2006-2007	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2004-2005	2006-2007
			2004-2005	2006-2007	2004-2005	2006-2007		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
SSG	–	–	–	–	1	1	1	1
D-2	1	1	–	–	3	3	4	4
D-1	4	4	–	–	9	9	13	13
P-5	8	8	–	–	22	23	30	31
P-4/3	29	31	–	–	40	40	69	71

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2004- 2005	2006- 2007	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2004- 2005	2006- 2007
			2004- 2005	2006- 2007	2004- 2005	2006- 2007		
P-2/1	5	5	–	–	20	20	25	25
<b>Total partiel</b>	<b>48</b>	<b>50</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>95</b>	<b>96</b>	<b>143</b>	<b>146</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1 <sup>re</sup> classe	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres classes	2	2	–	–	3	4	5	6
<b>Total partiel</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
<b>Autres catégories</b>								
Agents locaux	23	23	–	–	70	69	93	92
<b>Total partiel</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>70</b>	<b>69</b>	<b>93</b>	<b>92</b>
<b>Total général</b>	<b>73</b>	<b>75</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>168</b>	<b>169</b>	<b>241</b>	<b>244</b>

## A. Organes directeurs

### *Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 26 000 dollars*

- 15.15 Dans sa résolution 56/206, l'Assemblée générale a fait de la Commission des établissements humains le Conseil d'administration d'ONU-Habitat, qui est un organe subsidiaire de l'Assemblée générale, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002. Le Conseil d'administration relève de l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, et il donne des orientations de politique générale, trace la voie à suivre et supervise ONU-Habitat. Le Comité des représentants permanents auprès d'ONU-Habitat a également été transformé en un organe subsidiaire intersessions du Conseil d'administration. Les objectifs, fonctions et responsabilités du Conseil d'administration sont énoncés dans la résolution 32/162 de l'Assemblée en date du 19 décembre 1977 ainsi qu'au paragraphe 222 du Programme pour l'habitat, qui a été adoptée lors de la Conférence Habitat II.
- 15.16 Le Conseil d'administration est composé de 58 membres dont la durée du mandat est de quatre ans. Il tient des sessions ordinaires tous les deux ans au siège d'ONU-Habitat à Nairobi. Au cours de ces sessions, le Conseil examine le programme de travail biennal d'ONU-Habitat, le budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains et les activités opérationnelles menées à bien par ONU-Habitat. Les sessions réunissent des représentants des États Membres et les partenaires associés au Programme pour l'habitat, notamment les autorités locales, les organisations non gouvernementales, le secteur privé, l'Assemblée mondiale des parlementaires pour l'habitat, les associations de femmes, les jeunes pour l'habitat, les syndicats, des professionnels et des chercheurs et des représentants de fondations et d'académies scientifiques. En règle générale, le Comité des représentants permanents se réunit huit fois au cours de la période biennale alors que les trois groupes de travail se réunissent une fois par mois chacun, ce qui représente au total environ 70 réunions. Le Conseil d'administration, ses organes subsidiaires intersessions, le Comité des représentants permanents et les trois groupes de travail du Comité sont desservis par le secrétariat du Conseil d'administration et par la Section des relations extérieures et des affaires interinstitutions d'ONU-Habitat.

Tableau 15.6

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes				
Autres objets de dépense	26,0	26,0	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>26,0</b>	<b>26,0</b>	–	–
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>26,0</b>	<b>26,0</b>	–	–

- 15.17 Le montant de 26 100 dollars doit permettre de couvrir le coût des heures supplémentaires nécessaires pour les services fonctionnels au titre de réunions du Conseil d'administration d'ONU-Habitat (20 400 dollars) ainsi que les dépenses de représentation au cours de ses sessions biennales (5 600 dollars).

**B. Direction exécutive et administration*****Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 189 700 dollars***

- 15.18 Le programme intitulé Direction exécutive et administration est placé sous la responsabilité du Directeur exécutif, dont relèvent le Groupe du suivi et de l'évaluation ainsi que les bureaux de liaison d'ONU-Habitat, à New York, Genève et Bruxelles. Le Directeur exécutif assure la direction et la coordination générales de la gestion de l'exécution du programme de travail de l'organisation et il administre les rapports avec les États Membres, les bureaux, programmes, fonds et organismes des Nations Unies et avec d'autres partenaires d'ONU-Habitat pour ce qui est de coordonner la mise en œuvre à l'échelle du système du Programme pour l'habitat et la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Le Groupe du suivi et de l'évaluation est chargé de suivre la mise en œuvre du programme de travail et d'en évaluer les activités. Il fournit par ailleurs des renseignements à la communauté internationale, sensibilise les médias, dont la presse et tous les partenaires associés au Programme pour l'habitat, et il conçoit et organise les principales manifestations et réunions de presse aux niveaux mondial, régional et national. La coordination des activités de collecte de fonds lui est également confiée. Les bureaux de liaison ont pour fonctions de participer aux travaux de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et des réunions intergouvernementales, interdépartementales et interinstitutions ainsi que de fournir un appui fonctionnel aux réunions et des conseils de politique générale en matière d'établissements humains tout en menant à bien des activités de sensibilisation.



Tableau 15.7

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation** : L'objectif général est d'améliorer la cohérence et l'orientation de l'exécution du mandat et du programme de travail approuvé d'ONU-Habitat

**Réalisations escomptées (Secrétariat)**

**Indicateurs de succès**

a) Plus grande cohérence en ce qui concerne la gestion des activités dans le domaine des établissements humains du système des Nations Unies et renforcement des relations avec les principaux partenaires

a) i) Intégration de la contribution d'ONU-Habitat aux documents et rapports relatifs à la politique de l'ensemble du système et ciblage plus précis d'un point de vue stratégique des prescriptions énoncées dans divers programmes et concernant d'autres activités d'ONU-Habitat

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : l'accent mis sur les établissements humains et ONU-Habitat dans les principaux documents de politique générale et les activités du système des Nations Unies demeure limité

2004-2005 (estimation) : meilleure prise en compte par l'Organisation des Nations Unies des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire intéressant les établissements humains et meilleure coordination assurée par ONU-Habitat au sein du secrétariat au niveau interinstitutions

2006-2007 (objectif) : meilleure prise en compte et de manière plus cohérente des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire intéressant les établissements humains

ii) Association plus étroite et mieux définie avec les principaux partenaires, notamment les autorités locales et leurs associations

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : non disponible

2004-2005 (estimation) : adoption par le Conseil d'administration à sa vingtième session des directives internationales sur la décentralisation élaborées par le Groupe consultatif d'experts sur la décentralisation en collaboration avec le Comité consultatif d'autorités locales des Nations Unies

- b) Suivi et évaluation régulière de la mise en œuvre du programme de travail d'ONU-Habitat, 2006-2007
- 2006-2007 (objectif) : programme de coopération entre cités et gouvernements locaux unis, le Groupe consultatif d'experts sur la décentralisation, l'Observatoire mondial de la démocratie locale et le Comité consultatif d'autorités locales des Nations Unies mis en place et pleinement opérationnel
- b) i) Établissement, dans les délais prescrits, des rapports sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail d'ONU-Habitat (2006-2007) destinés au Comité des représentants permanents
- Mesure des résultats :*  
2002-2003 : rapports ad hoc sur deux sous-programmes établis dans les délais prescrits  
2004-2005 (estimation) : rapports périodiques sur quatre sous-programmes établis dans les délais prescrits  
2006-2007 (objectif) : rapports intérimaires complets et détaillés établis à la demande du Comité des représentants permanents dans les délais prescrits
- ii) Évaluation méthodique et régulière des programmes d'ONU-Habitat
- Mesure des résultats :*  
2002-2003 : non disponible  
2004-2005 (estimation) : 4 rapports d'évaluation par an  
2006-2007 (objectif) : 6 rapports d'évaluation par an
- c) Amélioration de l'accès des principaux partenaires aux dernières informations pertinentes sur les établissements humains et les activités d'ONU-Habitat et plus grande sensibilisation du public aux questions soulevées par les établissements humains et l'urbanisation
- c) i) La presse internationale et nationale s'intéresse davantage à la question des établissements humains
- Mesure des résultats :*  
2002-2003 : 5 et 3 questions traitées par les médias nationaux et internationaux, respectivement, par semaine  
2004-2005 (estimation) : 5 et 3 questions traitées par les médias nationaux et internationaux, respectivement, par semaine  
2006-2007 (objectif) : 5 et 5 questions traitées par les médias nationaux et

internationaux, respectivement,  
par semaine

ii) Plus grande diffusion des publications  
d'ONU-Habitat

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : 77 510 exemplaires  
des publications

2004-2005 (estimation) : 60 000 exemplaires  
des publications

2006-2007 (objectif) : 90 000 exemplaires  
des publications

iii) Augmentation du nombre de consultations  
par le public des sites Internet d'ONU-Habitat

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : 1,3 million de  
consultations

2004-2005 (estimation) : 2 millions  
de consultations

2006-2007 (objectif) : 2,5 millions  
de consultations

---

## Produits

15.19 Les produits de l'exercice biennal seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
  - i) Services fonctionnels pour les réunions : vingt et unième session du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) (2007) (10); troisième session du Forum urbain mondial (2006) (10);
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport d'activité du Directeur exécutif au Conseil d'administration à sa vingt et unième session (2007) (1); document de stratégie politique à l'intention de la troisième session du Forum urbain mondial (2007) (1); document actualisé de stratégie politique établi pour l'information du Conseil d'administration à sa vingt et unième session (2007) (1); rapport du Directeur exécutif sur la coopération avec le système des Nations Unies et les partenaires associés au Programme pour l'habitat (1); rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale à ses soixante et unième et soixante-deuxième sessions sur la mise en œuvre du Programme pour l'habitat (2); rapports au Conseil économique et social sur la mise en œuvre coordonnée du Programme pour l'habitat (2);
  - iii) Groupes spéciaux d'experts : Groupe consultatif d'experts sur la décentralisation (2006-2007) (2); réunions du Comité consultatif d'autorités locales (4);
- b) Autres activités de fond :
  - i) Publications en série : numéros trimestriels de *Habitat Debate* (8); rapport annuel d'ONU-Habitat (2);

- ii) Publications isolées : rapport annuel sur les activités d'évaluation d'ONU-Habitat (2); rapports d'évaluation (12); déclarations de politique générale prononcées lors de réunions et conférences internationales et de réunions intergouvernementales ou en tant que contribution aux documents et déclarations de politique générale à l'échelle du système (60); rapport sur l'exécution du programme (1); rapports d'activité sur la mise en œuvre du programme de travail à l'intention du Comité des représentants permanents (4);
- iii) Expositions, visites guidées, conférences : expositions à l'occasion de la Journée mondiale de l'habitat, de la troisième session du Forum urbain mondial et d'autres manifestations importantes (1);
- iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : brochures, fascicules, fiches d'information, pochettes de documentation destinés à la Journée mondiale de l'habitat et au Forum urbain mondial à sa troisième session (50);
- v) Communiqués de presse, conférences de presse : communiqués de presse sur les questions d'actualité intéressant les établissements humains et déclarations prononcées à l'occasion des Journées internationales des Nations Unies, interviews du Directeur exécutif par les médias (50);
- vi) Supports techniques : politique en matière d'archives et système de gestion des dossiers (1); CD-ROM contenant le texte intégral des principales publications destinées aux partenaires (1); base de données extraites des évaluations (rassemble sous forme électronique les travaux opérationnels et normatifs d'ONU-Habitat) (1); site Internet interactif d'ONU-Habitat, notamment une tribune (1); instruments destinés à appuyer les activités d'évaluation (1);
- vii) Ressources audiovisuelles : catalogue sur support électronique et imprimé de toutes les publications d'ONU-Habitat, production de matériels audio et vidéo, dont des films, des cassettes, des programmes radiophoniques, des bandes d'actualité, des documentaires et des programmes d'actualité sur les questions, projets et événements intéressant les établissements humains tels que le Forum urbain mondial et la Journée mondiale de l'habitat (50).

Tableau 15.8

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	2 611,5	2 747,0	12	13
Autres objets de dépense	439,8	442,7	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>3 051,3</b>	<b>3 189,7</b>	<b>12</b>	<b>13</b>
Fonds extrabudgétaires	5 470,2	4 126,7	7	8
<b>Total</b>	<b>8 521,5</b>	<b>7 316,4</b>	<b>19</b>	<b>21</b>

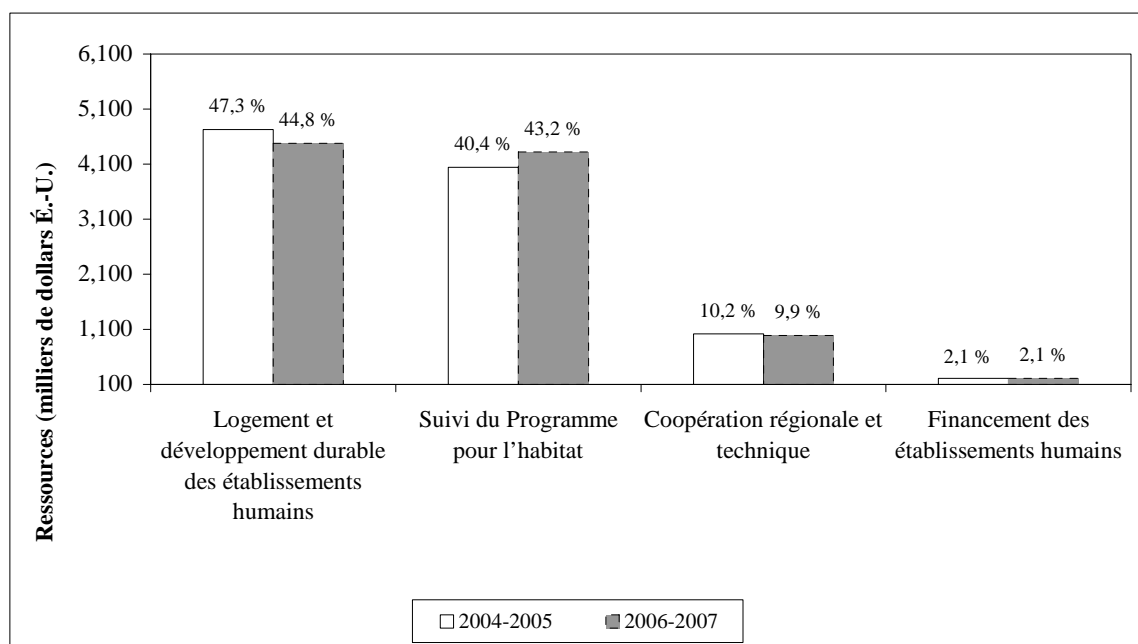
- 15.20 Le montant de 2 747 000 dollars demandé au titre des postes, qui fait apparaître une augmentation de 135 000 dollars, permettrait de couvrir le coût des 13 postes figurant dans le tableau 15.8. L'augmentation est liée à la création d'un poste P-4 pour un spécialiste de la supervision et de la gestion.
- 15.21 Le montant de 442 700 dollars au titre des rubriques autres que les postes, qui fait apparaître une augmentation de 2 900 dollars, permettrait de financer les dépenses ci-après : autres dépenses de personnel (201 900 dollars); voyages du personnel (82 600 dollars); services contractuels (9 300 dollars); frais généraux de fonctionnement (99 300 dollars); et mobilier et matériel et fournitures et accessoires (49 600 dollars). L'augmentation est imputable principalement au Bureau de liaison d'ONU-Habitat pour New York, et plus précisément à la participation du Bureau aux dépenses relatives aux services d'infrastructure fournis au niveau central, notamment les réseaux de sauvegarde et de stockage, les serveurs d'application, les serveurs propres au Département, les unités de sauvegarde et les dispositifs de raccordement.

### C. Programme de travail

Tableau 15.9

#### Ressources nécessaires, par sous-programme

<i>Sous-programme</i>	<i>Ressources</i> <i>(en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2004-2005</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2004-2005</i>	<i>2006-2007</i>
		<i>(avant actuali- sation des coûts)</i>		
<b>Budget ordinaire</b>				
Logement et développement durable des établissements humains	6 122,9	5 968,4	29	28
Suivi du Programme pour l'habitat	5 221,4	5 752,5	26	28
Coopération régionale et technique	1 316,8	1 316,8	5	5
Financement des établissements humains	274,4	274,4	1	1
<b>Total partiel</b>	<b>12 935,5</b>	<b>13 312,1</b>	<b>61</b>	<b>62</b>
Fonds extrabudgétaires	124 912,0	137 794,9	119	119
<b>Total</b>	<b>137 847,5</b>	<b>151 107,0</b>	<b>180</b>	<b>181</b>

**Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)****Sous-programme 1****Logement et développement durable des établissements humains**

**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 968 400 dollars**

- 15.22 La Division du logement et du développement durable des établissements humains est chargée de l'exécution du sous-programme 1. Le programme de travail a été établi sur la base du sous-programme 1 du programme 12 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007.
- 15.23 Les activités menées au titre de ce sous-programme seront axées sur la sensibilisation et l'établissement de normes dans le cadre des deux campagnes mondiales pour la sécurité d'occupation et la gouvernance urbaine. On s'attachera essentiellement à mobiliser l'opinion mondiale en faveur de ces deux campagnes et à atteindre les objectifs de la Déclaration du Millénaire concernant les taudis, l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement. Dans le cadre de la campagne mondiale pour la sécurité d'occupation, on continuera de promouvoir la sécurité d'occupation pour tous, la création d'un partenariat avec les pauvres vivant en milieu urbain ainsi que l'adoption de mesures en faveur d'établissements humains durables et ouverts à tous. Les droits de la femme seront notamment mis en valeur en tant qu'éléments essentiels de toute politique du logement. Dans le cadre de la campagne mondiale pour la gouvernance urbaine, on continuera de promouvoir une gouvernance urbaine responsable et transparente, qui réponde aux attentes et aux besoins de tous les secteurs de la société, en particulier des pauvres des villes. Un volet de cette stratégie sera expressément consacré au rôle des femmes en tant qu'agents et bénéficiaires du processus visant à améliorer l'habitat et la gouvernance urbaine.

Tableau 15.10

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation** : Améliorer les conditions de logement des pauvres, dans le monde, et assurer le développement durable des établissements humains

**Réalisations escomptées (Secrétariat)**

**Indicateurs de succès**

a) Amélioration des cadres réglementaires et des capacités pour assurer la sécurité de l'occupation, la réalisation progressive des droits fonciers, du droit au logement, et des droits de propriété, et une augmentation de l'offre de logements de meilleure qualité et d'un prix abordable pour les pauvres, notamment les femmes et les orphelins du sida, en particulier ceux des taudis

a) i) Augmentation du nombre de gouvernements et d'administrations locales introduisant et suivant des politiques d'assainissement des taudis conformément à l'objectif du Millénaire pour le développement

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : 8 gouvernements et 4 administrations locales  
 2004-2005 (estimation) : 16 gouvernements et 9 administrations locales  
 2006-2007 (objectif) : 19 gouvernements et 13 administrations locales

ii) Augmentation du nombre de gouvernements adoptant une réglementation favorable à la réalisation progressive des droits fonciers, du droit au logement, et des droits de propriété, notamment des droits de propriété par les femmes

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : 12 gouvernements  
 2004-2005 (estimation) : 20 gouvernements  
 2006-2007 (objectif) : 27 gouvernements

iii) Augmentation du nombre de gouvernements adoptant des politiques et une réglementation rendant plus accessibles le marché du logement et le marché foncier

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : 12 gouvernements  
 2004-2005 (estimation) : 20 gouvernements  
 2006-2007 (objectif) : 27 gouvernements

iv) Augmentation du nombre de gouvernements et d'administrations locales mettant en place des mesures et politiques visant à réduire les expulsions forcées

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : 8 gouvernements et 4 administrations locales

- 2004-2005 (estimation) : 16 gouvernements  
et 9 administrations locales  
2006-2007 (objectif) : 19 gouvernements  
et 13 administrations locales
- b) Amélioration de la capacité de fournir des infrastructures et services de base d'un coût raisonnable et fiables dans les villes, en particulier dans les domaines de l'approvisionnement en eau potable, de l'assainissement, de la gestion des ordures ménagères et des transports en commun
- b) i) Augmentation du nombre de villes appliquant les politiques, stratégies et programmes préconisés par ONU-Habitat pour élargir l'accès des citoyens pauvres aux équipements
- Mesure des résultats :*  
2002-2003 : 14 villes  
2004-2005 (estimation) : 21 villes  
2006-2007 (objectif) : 24 villes
- ii) Augmentation du nombre de villes et pays appliquant des politiques, stratégies et programmes visant à élargir l'accès des citoyens pauvres à de meilleures installations d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable
- Mesure des résultats :*  
2002-2003 : 14 gouvernements et 14 villes  
2004-2005 (estimation) : 21 gouvernements et 36 villes  
2006-2007 (objectif) : 24 gouvernements et 39 villes
- iii) Augmentation du nombre de pays travaillant avec ONU-Habitat pour faciliter l'accès à des transports en commun et des transports non motorisés, diversifiés et efficaces
- Mesure des résultats :*  
2002-2003 : 3 pays  
2004-2005 (estimation) : 5 pays  
2006-2007 (objectif) : 7 pays
- c) Amélioration de la capacité de gouvernance urbaine, notamment par la décentralisation et l'application des principes de subsidiarité, d'inclusion, de participation des parties prenantes, de partenariat, de transparence, de responsabilité, de citoyenneté, d'efficacité et d'encadrement local efficace
- c) Augmentation du nombre de pays et villes appliquant des politiques, des législations et des plans d'action et renforçant les moyens institutionnels de planification et de gestion pour une meilleure gouvernance urbaine
- Mesure des résultats :*  
2002-2003 : 33 pays et 70 villes  
2004-2005 (estimation) : 41 pays et 90 villes  
2006-2007 (objectif) : 56 pays et 120 villes
- d) Amélioration de la capacité de réaliser des aménagements urbains écologiquement plus
- d) i) Augmentation du nombre de gouvernements et villes travaillant avec



rationnels, plus sûrs, mieux protégés contre les catastrophes, et mieux à même de gérer les situations au lendemain de conflits ou de catastrophes

ONU-Habitat pour promouvoir des aménagements urbains écologiquement rationnels et des villes plus sûres

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : 13 gouvernements et 42 villes  
2004-2005 (estimation) : 21 gouvernements et 60 villes

2006-2007 (objectif) : 22 gouvernements et 89 villes

ii) Augmentation du nombre de gouvernements et villes assurant la gestion des situations au lendemain de conflits ou de catastrophes dans le cadre d'accords de remise en état des établissements humains

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : 20 gouvernements et 2 activités mondiales

2004-2005 (estimation) : à déterminer, dans la mesure où il est difficile de prévoir les catastrophes

2006-2007 (objectif) : à déterminer, dans la mesure où il est difficile de prévoir les catastrophes

---

### Facteurs externes

- 15.24 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) il existe une volonté politique de promouvoir des mesures visant à développer de façon durable le logement et les établissements humains avec l'aide et les conseils d'ONU-Habitat; b) des fonds extrabudgétaires suffisants sont disponibles; c) les États Membres accueillent favorablement les directives et les recommandations fournies, et veillent à ce que les bénéficiaires visés disposent des ressources suffisantes et se voient offrir les cadres juridiques, institutionnels et politiques nécessaires pour mettre en œuvre les mesures et stratégies adoptées ou appuyées par ONU-Habitat.

### Produits

- 15.25 Les produits de l'exercice 2006-2007 seront les suivants :
- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
    - i) Documentation à l'intention des organes délibérants : communications pour la vingt-quatrième session du Conseil d'administration et le Groupe de la gestion de l'environnement du PNUE (2); documentation en vue de la vingt et unième session du Conseil d'administration d'ONU-Habitat (2007) (7); documentation destinée à la Commission du développement durable (2006, 2007) (2); documentation en vue de la troisième session du Forum urbain mondial (2006) (9);
    - ii) Groupes spéciaux d'experts : réunions consacrées aux thèmes suivants : l'occupation et la gestion des terres, y compris l'égalité des femmes dans le domaine foncier (1);

assistance en matière d'administration des biens fonciers aux organes intergouvernementaux ou aux représentants des Nations Unies, y compris la Banque mondiale (2); Fonds d'affectation spéciale Watsan (2); terres, eau, décentralisation, adaptation et application des outils (4); stratégies efficaces de facilitation en matière de logement, y compris la création de coopératives de logement, et la réalisation progressive du droit à un logement convenable (2); Campagne mondiale pour la sécurité d'occupation (1); réalisation et suivi de l'objectif de la Déclaration du Millénaire sur l'amélioration des conditions de vie des habitants des taudis (1); réunion internationale des partenaires d'ONU-Habitat consacrée à la question de l'hébergement des personnes victimes du VIH/sida (2006) (1); Groupe consultatif sur les expulsions forcées (2); Comité directeur international de la Campagne mondiale pour la gouvernance urbaine (2); réunion de partenariat sur la gestion de la planification du milieu urbain à l'appui de la Coalition pour une urbanisation durable (1); fourniture d'un appui au Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU sur la surveillance du droit au logement (1); Conférence régionale des maires (1); Conférence ministérielle régionale (1); réunion thématique du groupe d'experts sur la prévention de la délinquance en milieu urbain en Amérique latine et en Asie (2); Comité consultatif des Nations Unies sur les collectivités locales (2);

- iii) Aide aux représentants et aux rapporteurs : fourniture d'un appui au Rapporteur spécial sur le logement convenable (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
  - i) Publications en série : rapports annuels faisant état de cas d'expulsions illégales (2); *Water and Sanitation in the World's Cities* (1); Bulletin trimestriel *Water for Cities* (8);
  - ii) Publications isolées : rapports/publications sur : la gouvernance foncière (1); la budgétisation participative (1); les régimes fonciers et les réformes foncières (4); les régimes fonciers dans les différents systèmes juridiques (2); l'eau, l'assainissement, l'énergie et les transports (6); documents régionaux sur la prévention du crime (Asie, Afrique, Amérique latine et Caraïbes) (3); questions régionales liées à l'environnement urbain (3); réhabilitation des taudis dans les villes : enseignements tirés du programme sous-régional pour l'Afrique orientale et australe « Des villes sans taudis » (1); enseignements tirés de l'expérience acquise dans le cadre des politiques, programmes et projets de réhabilitation des taudis (1); réalisation progressive du droit à un logement convenable (évaluée sur la base des indicateurs du droit au logement) (2); recueils actualisés de la jurisprudence et des décisions sur le droit au logement (2); recueils actualisés des législations nationales sur le droit au logement (2);
  - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : brochures, dépliants, fiches d'information, pochette de documentation sur la Campagne mondiale pour la sécurité d'occupation et le programme sous-régional « Des villes sans taudis » (2);
  - iv) Documents techniques : pratiques optimales en matière de décentralisation (1); mise au point et expérimentation d'indicateurs permettant d'évaluer les méthodes et les effets des initiatives prises pour rendre les villes plus sûres (1); expérience de la gestion des crises ou catastrophes, étayée par des informations circonstanciées et des méthodes et pratiques établies permettant de remettre en état ou de reconstruire durablement des établissements humains et de réduire leur vulnérabilité (1); outils sexospécifiques et abordables pour la gestion et l'administration foncières; outils permettant d'assurer la sécurité d'occupation et l'accès à la terre (2); outils de gestion de la planification

environnementale adaptés ou transposés à l'échelon local (4); directives sur la promotion de partenariats entre les administrations locales et les collectivités locales pour la fourniture de logements, y compris l'assainissement des taudis (1); directives ou outils visant à mettre en œuvre les principes directeurs d'ONU-Habitat relatifs à la fourniture de secours durables (1); adaptation au contexte national de manuels sur les compétences requises pour exercer des responsabilités de direction (1); collaboration entre les administrations locales et les organisations de la société civile dans le cadre d'une planification et d'une gestion des conflits et des différends fondées sur la participation (10); élaboration et mise à l'essai d'outils et de modules de formation pour créer des villes plus sûres en Afrique, en Amérique latine et en Asie (1); outils ou indicateurs pour suivre la situation du logement des victimes du VIH/sida (1); outils, directives et documents directifs pour la remise en état et la reconstruction durables des établissements humains, pour la réduction de leur vulnérabilité et pour la préparation aux catastrophes (4); outils pour l'amélioration de la gestion de la planification du milieu urbain (2); outils pour la recherche de solutions autres que l'expulsion forcée (1); outils sur la gestion des terres et des ressources en eau en faveur des pauvres (2); programmes d'adaptation et d'application pour la transparence, les dialogues entre autorités locales et la gestion des terres et des ressources en eau (6); outils ou directives concernant les normes de réhabilitation des taudis (1); outils ou directives pour améliorer les conditions du marché locatif, comprenant des baux types et des règles de bonne pratique (1); outils ou directives à l'intention des administrations nationales et locales et d'autres parties prenantes pour l'élaboration de stratégies efficaces de facilitation du logement (1); manuel de formation sur la budgétisation participative accompagnant les principaux outils de la campagne sur le même sujet (1); nouvelles directives sur la manière de mener une campagne nationale pour la sécurité d'occupation (1); pochette d'information sur l'eau et l'assainissement; création et gestion de bases de données regroupant des indicateurs sur l'eau et l'assainissement en milieu urbain (1); manuel de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement; manuel sur la collecte des eaux de pluie; guide pratique sur l'assainissement (8); élaboration et mise à l'essai en Afrique, en Amérique latine et en Asie d'un module de formation à l'intention des jeunes pour créer des villes plus sûres (1);

- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : fourniture de services consultatifs aux établissements nationaux de formation et de renforcement des capacités pour l'adaptation des outils, la conception et la mise en œuvre des programmes de formation et les stratégies de renforcement des capacités des autorités locales (15); coopération avec l'OIT dans le cadre du programme « De meilleurs services, davantage d'emplois » (3); coopération avec le PNUD dans le cadre de partenariats entre les secteurs public et privé en vue de créer des partenariats novateurs pour une amélioration des services concernant l'environnement urbain (2); envoi de missions auprès d'administrations locales partenaires concernant la gestion de la planification environnementale, comportant des services consultatifs, de renforcement des capacités et de suivi (35); facilitation de l'application de normes visant à améliorer la gouvernance locale dans certains pays (4); amélioration des politiques, programmes et projets nationaux dans le domaine du logement, l'accent étant mis sur la construction d'ensembles d'habitation, l'administration des terres et des biens fonciers, et la sécurité d'occupation, en particulier en faveur des femmes (8); coopération internationale et coordination interinstitutions pour le lancement d'initiatives conjointes avec le PNUE dans le domaine de la gestion de la planification du milieu urbain et dans le cadre du

Programme d'urbanisation durable (3); suivi de l'amélioration de la gouvernance locale (2); activités nationales organisées dans le cadre de la Campagne mondiale pour la sécurité d'occupation, y compris la fourniture d'une assistance pour l'analyse des situations, la réalisation de consensus, la planification de l'action à engager, le lancement d'initiatives de haut niveau et la mise en œuvre de plans d'action (12); lancement dans le cadre de campagnes nationales de plans d'action destinés à promouvoir une bonne gouvernance dans 10 pays; fourniture d'un soutien technique à l'Alliance des associations de maires et d'autorités locales contre le VIH/sida pour les aider à revoir les structures juridiques et institutionnelles nationales concernant les autorités locales et le VIH/sida et pour lancer des initiatives d'hébergement communautaire des orphelins du VIH/sida; fourniture de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement à 16 pays d'Afrique et à 8 pays d'Asie et du Pacifique (24);

- ii) Stages de formation, séminaires, ateliers : activités dans les villes dans le cadre du programme sous-régional « Des villes sans taudis », y compris la fourniture d'une assistance pour l'analyse de la situation dans les villes, la réalisation de consensus, l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action (12); amélioration de la participation des jeunes à la gouvernance urbaine (10); organisation d'ateliers de renforcement des capacités de gestion de la planification environnementale en coopération avec les services urbains nationaux (4); développement des fonctions de soutien à la gestion de la planification environnementale et des compétences et des programmes en la matière, au sein des services urbains nationaux et sous-régionaux (3); tenue d'ateliers régionaux et nationaux de formation de formateurs sur : i) les fonctions et les compétences en matière d'encadrement (1); ii) la collaboration entre les administrations locales et les organisations de la société civile dans le cadre de la planification et de la gestion des conflits fondées sur la participation (1); le développement des économies locales (1); la gestion des finances locales (1); outils pour améliorer la participation des femmes à la gouvernance locale (10); volet formation des projets « De l'eau pour les villes africaines » et « De l'eau pour les villes asiatiques » (8); fourniture d'une formation aux coordonnateurs du programme « Des villes plus sûres » ainsi qu'aux fonctionnaires municipaux pour qu'ils apprennent à manier les outils utilisés pour créer des villes plus sûres dans les trois régions (3); formation des gouvernements et des administrations locales pour qu'ils apprennent à élaborer des politiques de reconstruction des établissements humains dans les zones détruites par des catastrophes naturelles ou causées par l'homme (1);
- iii) Projets sur le terrain : projets de renforcement des capacités pour le développement des économies locales (5 villes); projets visant à faire face aux catastrophes naturelles ou causées par l'homme; projets de gestion de la planification environnementale et transposition de ces projets pour aider les autorités locales à améliorer les services environnementaux et à mieux gérer le milieu urbain (35); formulation, exécution, appui et évaluation des projets « Des villes plus sûres » (16); programmes régionaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement en Afrique et en Asie, y compris des projets sur le terrain (8); appui à des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans des pays d'Afrique et des pays d'Asie et du Pacifique (24).

Tableau 15.11

**Ressources nécessaires : Sous-programme 1**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	5 617,6	5 482,1	29	28
Autres objets de dépense	505,3	486,3	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>6 122,9</b>	<b>5 968,4</b>	<b>29</b>	<b>28</b>
Fonds extrabudgétaires	23 393,1	29 507,9	40	37
<b>Total</b>	<b>29 516,0</b>	<b>35 476,3</b>	<b>69</b>	<b>65</b>

- 15.26 Les ressources prévues au titre des postes (5 482 100 dollars) font apparaître une diminution de 135 500 dollars. Cette diminution nette tient aux facteurs suivants : a) financement intégral d'un poste P-4 créé au cours de l'exercice 2004-2005; et b) transfert d'un poste P-4 au sous-programme 2, afin de renforcer le Groupe de l'analyse des politiques, de la synthèse et de la concertation, qui est chargé d'établir les grands rapports d'ONU-Habitat. Le montant de 486 300 dollars au titre des autres objets de dépense, qui fait apparaître une réduction de 19 000 dollars, servira à financer les services de consultants et d'experts (117 800 dollars); les frais de voyage du personnel (97 300 dollars); les services contractuels (33 200 dollars); les frais généraux de fonctionnement (153 200 dollars), auxquels s'applique la réduction de 19 000 dollars; le mobilier et le matériel, les fournitures et les accessoires (84 800 dollars).

**Sous-programme 2**  
**Suivi du Programme pour l'habitat**

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 752 500 dollars*

- 15.27 La Division de la recherche et du suivi est chargée de l'exécution du sous-programme 2. Le programme de travail a été établi sur la base du sous-programme 2 du programme 12 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007.
- 15.28 On continuera de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme pour l'habitat et des objectifs de la Déclaration du Millénaire concernant l'amélioration des conditions de vie dans les taudis, l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement. Pour ce faire, des données et des informations sur les établissements humains et l'urbanisation à l'échelon mondial et des connaissances sur le développement économique des villes seront recueillies, analysées et diffusées. Par ailleurs, le sous-programme recensera, testera et intégrera les pratiques optimales en matière de parité des sexes et de partenariats dans les programmes et les projets relatifs aux établissements humains. Reconnaissant de plus en plus que les jeunes sont des partenaires importants dans le développement des établissements humains, ONU-Habitat intégrera leurs préoccupations dans ses activités normatives et opérationnelles.

Tableau 15.12

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation :** Suivre et évaluer la réalisation des buts du Programme pour l'habitat et des objectifs de la Déclaration du Millénaire pour le développement et du Plan de mise en œuvre de Johannesburg concernant l'amélioration des taudis, l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Expansion des systèmes mondiaux de collecte, d'analyse, de documentation et de diffusion des données et informations sur les situations, les tendances, les politiques et les pratiques en matière d'établissements humains	<p>a) i) Nombre accru d'observatoires nationaux produisant des données de meilleure qualité sur les établissements humains</p> <p><i>Mesure des résultats :</i>                      2002-2003 : 5 observatoires nationaux                      2004-2005 (estimation) : 15 observatoires nationaux                      2006-2007 (objectif) : 25 observatoires nationaux</p> <p>ii) Nombre accru d'observatoires locaux des villes produisant des données de meilleure qualité sur les établissements humains</p> <p><i>Mesure des résultats :</i>                      2002-2003 : 15 observatoires urbains locaux                      2004-2005 (estimation) : 35 observatoires urbains locaux                      2006-2007 (objectif) : 80 observatoires urbains locaux</p> <p>iii) Nombre accru de membres du réseau de recherche mondiale du Programme pour l'habitat apportant une contribution à la rédaction des grands rapports d'ONU-Habitat</p> <p><i>Mesure des résultats :</i>                      2002-2003 : 6 membres                      2004-2005 (estimation) : 10 membres                      2006-2007 (objectif) : 15 membres</p> <p>iv) Nombre accru de partenaires actifs du Programme sur les pratiques optimales et les moyens d'encadrement local</p> <p><i>Mesure des résultats :</i>                      2002-2003 : 21 partenaires actifs                      2004-2005 (estimation) : 24 partenaires actifs                      2006-2007 (objectif) : 30 partenaires actifs</p>
b) Amélioration de la capacité d'intégrer systématiquement les préoccupations touchant	b) i) Nombre accru de programmes d'établissements humains intégrant

la parité des sexes, les partenariats et la jeunesse dans les activités relatives aux établissements humains

systématiquement la parité des sexes

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : 15 programmes intégrant systématiquement la parité des sexes

2004-2005 (estimation) : 20 programmes intégrant systématiquement la parité des sexes

2006-2007 (objectif) : 27 programmes intégrant systématiquement la parité des sexes

ii) Nombre accru de programmes d'établissements humains appliquant systématiquement le principe du partenariat

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : 25 réseaux et 5 coalitions régionales

2004-2005 (estimation) : 34 réseaux et 14 coalitions régionales

2006-2007 (objectif) : 38 réseaux et 14 coalitions régionales

iii) Nombre accru de programmes d'établissements humains attentifs aux préoccupations de la jeunesse

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : 4 programmes

2004-2005 (estimation) : 10 programmes

2006-2007 (objectif) : 14 programmes

c) Plus grande sensibilisation de tous les pays aux problèmes de la durabilité des établissements humains

c) i) Nombre accru de recensions, dans les publications scientifiques et les médias, des grands rapports d'ONU-Habitat et de ses autres publications

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : 64 recensions dans les publications scientifiques et les médias

2004-2005 (estimation) : 70 recensions dans les publications scientifiques et les médias

2006-2007 (objectif) : 80 recensions dans les publications scientifiques et les médias

ii) Nombre accru de visites des sites électroniques d'ONU-Habitat sur les établissements humains

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : 1,7 million de visites

2004-2005 (estimation) : 2,5 millions de

visites  
2006-2007 (objectif) : 3,5 millions de visites

iii) Nombre accru de commandes de la version papier des grands rapports d'ONU-Habitat

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : 5 000 commandes

2004-2005 (estimation) : 5 500 commandes

2006-2007 (objectif) : 7 500 commandes

---

### Facteurs externes

- 15.29 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le niveau de ressources est suffisant pour procéder à des évaluations de la mise en œuvre du Programme pour l'habitat au niveau national; b) les États Membres sont disposés à appuyer la création de mécanismes de suivi du Programme pour l'habitat aux niveaux national et local; et c) les États Membres sont disposés à faire appel à des services consultatifs techniques, à donner suite aux conseils techniques qui leur sont dispensés et à soutenir les politiques et stratégies de suivi du Programme pour l'habitat qui sont mises en œuvre dans le cadre des programmes et projets d'ONU-Habitat.

### Produits

- 15.30 Les produits de l'exercice 2006-2007 seront les suivants :
- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
    - i) Documentation à l'intention des organes délibérants : documentation en vue de la vingt et unième session du Conseil d'administration d'ONU-Habitat (2007) (1); documentation destinée à la Commission du développement durable (2006, 2007) (2); documentation en vue de la troisième session du Forum urbain mondial (2006) (1);
    - ii) Groupes spéciaux d'experts : réunions annuelles du Comité directeur du Programme concernant les pratiques optimales et les moyens d'encadrement local (2); intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes dans le développement municipal (1); suivi de la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement concernant les taudis (1); pratiques optimales (Comité consultatif technique et jury) (2);
  - b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
    - i) Publications en série : monographie des enseignements tirés des pratiques optimales, des politiques urbaines judicieuses et des législations d'appui à ces politiques (1); *Rapport mondial sur les établissements humains* (2007) (1); *Rapport sur la situation des villes dans le monde* (2006) (1);
    - ii) Publications isolées : manuels de formation concernant les systèmes d'information géographique (1); études sur le dialogue mondial concernant les établissements humains (10); guide sur les logements sociaux pour les femmes (1); stratégies nouvelles et novatrices pour financer l'amélioration du logement dans les quartiers pauvres (1); enseignements à tirer des pratiques optimales en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement (1); enseignements à tirer des pratiques optimales concernant l'emploi



des jeunes et leurs moyens d'existence (1); politiques et législations urbaines qui favorisent les objectifs pertinents de la Déclaration du Millénaire (1); manuel de référence sur l'intégration de la parité dans le développement municipal (1); plan de campagne pour la promotion des jeunes (1); approche consistant à relier le développement rural et le développement urbain : expériences et potentiels (1); taudis du monde : examen des tendances et mise à jour (1); manuel de formation sur la mise en place d'un centre d'information et de documentation à l'intention des jeunes (1); série de conférences d'ONU-Habitat (2); manuel de formation sur un programme d'indicateurs urbains (2006) (1); manuel de formation sur l'étude des inégalités dans les villes (1); historique ONU-Habitat sur l'objectif concernant les taudis de la Déclaration du Millénaire, à l'intention du Groupe des Nations Unies pour le développement (1); analyse des tendances concernant l'objectif relatif aux taudis de la Déclaration du Millénaire (1);

- iii) Documents techniques : mise à jour de la base de données sur les pratiques optimales (1); mise à jour de la base de données sur les indicateurs urbains mondiaux (1); mise à jour de la base de données aisément accessible, contenant des informations sur les organisations de la société civile qui mènent des activités de sensibilisation et de diffusion de l'information (1);

c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :

- i) Services consultatifs : assistance à certains pays pour la mise en place de systèmes de microfinancement; appui en faveur du renforcement du pouvoir des jeunes dans les établissements humains; soutien à des pays et villes dans le cadre de l'échantillon mondial de villes (Programme d'indicateurs urbains) pour la collecte et l'analyse de données sur les villes; soutien aux pays mettant en œuvre des projets dans les domaines du renforcement des moyens d'action des femmes, de la parité des sexes, du VIH/sida et du logement; soutien à certains pays lors de l'examen des systèmes et institutions de financement du logement; assistance pour la mise en place d'un réseau de maires femmes et de conseillères en Afrique;
- ii) Stages de formation, séminaires, ateliers : ateliers régionaux sur la collecte et l'analyse de données sur les villes à l'intention des statisticiens des bureaux nationaux de statistique; atelier sur les arrêtés et règlements municipaux destinés aux agents du secteur non structuré (1).

Tableau 15.13

**Ressources nécessaires : Sous-programme 2**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	4 770,4	5 301,5	26	28
Autres objets de dépense	451,0	451,0	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>5 221,4</b>	<b>5 752,5</b>	<b>26</b>	<b>28</b>

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Fonds extrabudgétaires	19 327,0	22 863,4	33	36
<b>Total</b>	<b>24 548,4</b>	<b>28 615,9</b>	<b>59</b>	<b>64</b>

- 15.31 Le montant de 5 301 500 dollars, qui est prévu pour financer le coût des postes, fait apparaître une augmentation de 531 100 dollars résultant des facteurs suivants : a) financement intégral d'un poste P-5 créé au cours de l'exercice biennal 2004-2005; b) création d'un nouveau poste P-3 pour un administrateur des établissements humains; et c) redéploiement interne d'un poste P-4 provenant du sous-programme 1. Le montant de 451 000 dollars au titre des autres objets de dépense est inchangé et correspond aux honoraires des consultants et des experts (101 500 dollars); aux frais de voyage du personnel (103 700 dollars); aux services contractuels (29 600 dollars); aux frais généraux de fonctionnement (154 200 dollars); aux fournitures et accessoires (26 800 dollars) et au mobilier et matériel (35 200 dollars).

### **Sous-programme 3** **Coopération régionale et technique**

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 316 800 dollars*

- 15.32 Le présent sous-programme sera exécuté par la Division de la coopération régionale et technique. Le programme de travail a été établi à partir du sous-programme 3 du programme 12 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007. La Division fera porter ses efforts sur les fonctions normatives qui consistent notamment à établir des normes, à proposer des principes et à mener des activités opérationnelles ayant trait à l'élaboration de politiques, au renforcement des capacités et au lancement de projets pilotes. Les directeurs de programme d'ONU-Habitat en poste dans 45 pays se chargeront d'intégrer les questions urbaines dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les programmes de stratégie de réduction de la pauvreté et de promouvoir les campagnes et programmes mondiaux. Les femmes devraient participer activement aux programmes et projets exécutés au titre de ce sous-programme et visant notamment à les démarginaliser et à en faire les bénéficiaires.

Tableau 15.14

#### **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation :** Renforcer l'élaboration et l'application des politiques, stratégies et programmes et renforcer les capacités, principalement aux niveaux national et local

#### **Réalisations escomptées (Secrétariat)**

#### **Indicateurs de succès**

a) Renforcement de la capacité d'appliquer des politiques, stratégies et programmes en matière d'établissements humains, l'accent étant mis sur l'atténuation de la pauvreté dans les villes

a) i) Nombre accru de pays qui renforcent les capacités de leurs institutions d'élaborer des stratégies d'atténuation de la pauvreté dans les villes

et la suite donnée aux catastrophes

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : 39 pays

2004-2005 (estimation) : 40 pays

2006-2007 (objectif) : 49 pays

ii) Nombre accru de pays qui renforcent les compétences de leurs institutions face aux catastrophes

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : 9 pays

2004-2005 (estimation) : 20 pays

2006-2007 (objectif) : 20 pays

b) Sensibilité accrue aux campagnes mondiales pour la sécurité d'occupation et la gouvernance urbaine, meilleure connaissance de la région des établissements urbains et des tendances en matière de gestion et élaboration de politiques appropriées face à ces tendances

b) i) Nombre accru de partenaires régionaux qui participent aux campagnes mondiales pour la sécurité d'occupation et la bonne gouvernance urbaine

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : 19 partenaires régionaux

2004-2005 (estimation) : 32 partenaires régionaux

2006-2007 (objectif) : 37 partenaires régionaux

ii) Nombre accru de partenaires régionaux participant à l'analyse des meilleures pratiques en matière de gestion des établissements humains

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : 11 partenaires régionaux

2004-2005 (estimation) : 14 partenaires régionaux

2006-2007 (objectif) : 17 partenaires régionaux

iii) Nombre accru de partenaires régionaux qui contribuent à l'établissement de rapports phares

*Mesure des résultats :*

2002-2003 : 20 partenaires régionaux

2004-2005 (estimation) : 36 partenaires régionaux

2006-2007 (objectif) : 40 partenaires régionaux

c) Efficacité accrue d'ONU-Habitat pour ce qui est de répondre aux demandes d'assistance technique et de conseils aux niveaux national et local

c) Nombre accru de pays bénéficiant des activités de coopération technique d'ONU-Habitat

*Mesure des résultats :*  
2002-2003 : 45 pays  
2004-2005 (estimation) : 50 pays  
2006-2007 (objectif) : 61 pays

---

### **Facteurs externes**

- 15.33 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) s'il y a une volonté politique et des moyens d'entreprendre des réformes structurelles et d'élaborer et d'exécuter de vastes programmes en faveur des populations déshéritées des zones urbaines, pour améliorer leurs conditions de logement, renforcer leurs droits d'occupation et adopter des modes de gouvernance et de gestion urbaine plus efficaces; et b) si les fonds extrabudgétaires, destinés notamment à financer des projets de pays, n'accusent aucune baisse.

### **Produits**

- 15.34 Les produits de l'exercice biennal seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
    - i) Documentation à l'intention des organes délibérants : la vingt et unième session du Conseil d'administration (2007) (1); le troisième Forum mondial urbain (2006) (1);
    - ii) Groupes spéciaux d'experts : réunions de groupes d'experts sur : la réunion annuelle de la Conférence ministérielle des pays d'Asie et du Pacifique sur le patrimoine foncier, le logement et le développement urbain (2); les réunions annuelles de la Conférence ministérielle africaine sur le logement et l'urbanisme (2); les réunions annuelles des ministères de l'habitat et de l'urbanisme des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (2); les questions de sécurité d'occupation et de gouvernance urbaine : modèle de budgétisation de type participatif; le financement et la gestion des logements sociaux dans les grandes agglomérations urbaines, les plans de développement local, la sécurité urbaine et l'amélioration des établissements humains (8); Comité d'action régionale pour la campagne en faveur de l'Amérique latine et des Caraïbes (Campaign Regional Action Committee for Latin America and the Caribbean) (2); Forum ibéro-américain sur les pratiques optimales (2); habitat et urbanisme en Europe orientale et dans les pays en transition (2);
  - b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
    - i) Publications en série : Débats d'Habitat en espagnol (8); rapport sur les activités opérationnelles (1);
    - ii) Publications isolées : démarginalisation sous l'angle communautaire (1); politique du logement en Iraq (1); financement du logement pour les pays d'Europe orientale et en transition (1); document pour le Comité d'action régionale pour la campagne en faveur de l'Amérique latine et des Caraïbes et le Forum ibéro-américain des pratiques optimales (4); profils urbains de 10 pays africains (11 rapports);
    - iii) Supports techniques : services d'information, support et base de données sur les indicateurs disponibles sur les pages Web régionales respectives (1);

- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : services consultatifs aux pays d'Amérique latine sur la gouvernance urbaine, la planification écologique locale, la sécurité urbaine, les indicateurs sectoriels, la remise en état des établissements humains et le développement économique local (8); aux pays africains sur le logement et l'amélioration des taudis, l'eau et l'assainissement, les problèmes de terre et de logement, la planification écologique et dans le cadre du programme « Des villes plus sûres » (32); aux pays d'Asie et du Pacifique y compris la Chine sur l'occupation des terres, le milieu urbain et la gestion des déchets solides (10); à l'Europe orientale et aux pays en transition sur la politique de l'habitat, le financement du logement, la gouvernance urbaine, les outils de gestion des terres dans le cadre de la gouvernance urbaine, l'eau et l'assainissement (15); élaboration de programmes et de mesures de soutien dans les domaines de la gestion et de la reconstruction après les conflits et les catastrophes en faveur de certains pays africains (20); intégration des problèmes urbains dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les documents de stratégie de réduction de la pauvreté et promotion des programmes mondiaux d'ONU-Habitat par les directeurs de programme d'ONU-Habitat en poste dans 45 pays (45);
  - ii) Stages de formation, séminaires et ateliers : participation communautaire, gestion des catastrophes et sécurité d'occupation dans certains pays africains (3); remise en état des établissements humains (Bangladesh, Afghanistan, Cambodge, Mexique); systèmes d'information urbains (Panama); microcrédit (Colombie); gestion urbaine (Colombie, Sri Lanka); atténuation de la vulnérabilité et plans urbains (Bolivie, Pacifique Sud) (10); formation groupée organisée en faveur de certains pays africains au titre du programme « Des villes plus sûres », de la réduction de la pauvreté, de la gouvernance urbaine, de la planification écologique, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (16);
  - iii) Projets sur le terrain : projets d'atténuation de la pauvreté urbaine, d'amélioration des conditions de vie dans les taudis et de développement urbain dans divers pays africains (15); projets sur la reconstruction, la gestion municipale et le milieu urbain et la sécurité humaine dans divers pays asiatiques (10); projets de reconstruction en Afghanistan, en Sierra Leone, en Somalie, en Iraq et en Serbie (5); projets de remise en état des établissements humains et de développement urbain dans six pays et projets d'atténuation de la vulnérabilité dans quatre pays d'Amérique latine (10); atténuation de la pauvreté urbaine, amélioration des conditions de vie dans les taudis, financement du logement et modes d'occupation du logement dans des pays d'Asie et du Pacifique (10); projets de distribution d'eau et d'assainissement dans des pays asiatiques (Afghanistan, Bangladesh, Laos, Myanmar et Timor oriental) (5); projets « Villes sans taudis » en Afrique, en coopération avec l'Alliance des villes (12); suivi des progrès et évaluation de l'impact des stratégies de développement urbain au Mozambique et en Égypte en coopération avec l'Alliance des villes (11).

Tableau 15.15

**Ressources nécessaires : Sous-programme 3**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	1 211,6	1 211,6	5	5
Autres objets de dépense	105,2	105,2	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>1 316,8</b>	<b>1 316,8</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
Fonds extrabudgétaires	73 381,5	72 451,7	33	34
<b>Total</b>	<b>74 698,3</b>	<b>73 768,5</b>	<b>38</b>	<b>39</b>

- 15.35 Le montant de 1 211 600 dollars prévu au titre des ressources affectées à des postes, inchangé, permettrait de financer les cinq postes qui figurent au tableau 15.15. Le montant de 105 200 dollars correspondant aux ressources affectées à d'autres objets de dépense, et qui demeure également inchangé, permettrait de financer les services de consultants et d'experts (20 000 dollars); les voyages du personnel (22 900 dollars); les services contractuels (6 400 dollars); les frais généraux de fonctionnement (38 300 dollars); les fournitures et accessoires (4 800 dollars); et le mobilier et matériel (12 800 dollars).

### Sous-programme 4

#### Financement des établissements humains

##### *Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 274 400 dollars*

- 15.36 La Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains a été créée par l'Assemblée générale par sa résolution 3327 (XXIX) du 16 décembre 1974 comme une structure internationale ayant pour but de contribuer à renforcer les programmes nationaux sur les établissements humains, particulièrement dans les pays en développement. Dans sa résolution 56/206, l'Assemblée a engagé le Directeur exécutif d'ONU-Habitat à renforcer la Fondation en vue d'en réaliser le principal objectif, énoncé dans sa résolution 3327 (XXIX), qui est d'appuyer la mise en œuvre du Programme pour les établissements humains, notamment en appuyant les programmes de construction de logements et d'infrastructures apparentés et en soutenant les institutions et mécanismes de financement du logement, en particulier dans les pays en développement. Toujours dans sa résolution 56/206, l'Assemblée a encouragé le Directeur exécutif à poursuivre ses appels à contributions et collectes de fonds pour accroître substantiellement les ressources de la Fondation.
- 15.37 La Fondation est gérée par le Directeur exécutif adjoint en sa qualité d'Administrateur adjoint, assisté par le Directeur des services techniques et financiers. La responsabilité de ce sous-programme relève de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains, ancrée au sein de la Division du financement des établissements humains. Le programme de travail a été établi à partir du sous-programme 4 du programme 12 du plan-programme biennal pour la période 2006-2007.

- 15.38 Le programme de travail aura pour principal objectif de renforcer la Fondation, de l'aider à se procurer le financement initial nécessaire, à coopérer avec des partenaires et à apporter son assistance technique. L'accent sera surtout placé sur la mobilisation de fonds auprès de sources internationales pour effectuer les investissements nationaux qui permettraient d'améliorer les conditions de vie dans les taudis et de construire d'autres types de logement pour les populations déshéritées. ONU-Habitat continuera à assurer le relais entre les gouvernements à tous les niveaux et les institutions financières internationales en vue de la construction de logements et d'infrastructures peu onéreux.

Tableau 15.16

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation :** Faciliter la mobilisation des investissements d'origine internationale et nationale en appui aux programmes de construction de logements appropriés et d'infrastructures connexes et de soutien aux institutions et mécanismes de financement du logement, en particulier dans les pays en développement et les pays en transition

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains en tant qu'institution efficace pour la mobilisation de ressources financières pour l'aménagement d'établissements humains qui bénéficient aux pauvres, en particulier dans les pays en développement et les pays en transition	<p>a) Accroissement des ressources mobilisées pour l'aménagement d'établissements humains qui bénéficient aux pauvres</p> <p><i>Mesure des résultats :</i>                      2002-2003 : 54 millions de dollars de ressources mobilisées                      2004-2005 (estimation) : 69 millions de dollars mobilisés                      2006-2007 (objectif) : 83 millions de dollars mobilisés</p>
b) Augmentation des ressources financières allant à l'aménagement des établissements humains financés par la Fondation à l'aide de fonds provenant de sources nationales grâce à un renforcement des politiques et des mécanismes nationaux de financement du logement et les infrastructures connexes, en particulier dans les pays en développement et les pays à économie en transition	<p>b) Nombre accru de pays travaillant avec la Fondation à renforcer les politiques et les mécanismes de financement du logement et les infrastructures connexes</p> <p><i>Mesure des résultats :</i>                      2002-2003 : 7 pays                      2004-2005 (estimation) : 10 pays                      2006-2007 (objectif) : 15 pays</p>
c) Partenariats et alliances élargis entre ONU-Habitat et des institutions internationales et régionales en vue d'accroître les investissements visant à améliorer les établissements humains pour les personnes à faibles revenus, en particulier dans les pays en développement et les pays en transition	<p>c) Nombre accru de partenariats et d'alliances formées et développées pour accroître les investissements alloués à l'amélioration des établissements humains</p> <p><i>Mesure des résultats :</i>                      2002-2003 : 4 partenariats et alliances                      2004-2005 (estimation) : 8 partenariats</p>

et alliances  
2006-2007 (objectif) : 12 partenariats et  
alliances

---

### **Facteurs externes**

15.39 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) s'il y a un engagement et un soutien financier plus grands de la part des banques internationales et régionales de développement, des organismes bilatéraux de coopération pour le développement et des mécanismes de financement international en faveur du renforcement de la Fondation pour l'habitat; b) si les États Membres et les institutions financières nationales aident à mettre en place des mécanismes financiers de mobilisation de capitaux d'origine nationale pour améliorer les conditions de vie dans les taudis; et c) si les institutions financières internationales et ONU-Habitat font preuve de la volonté politique nécessaire pour surmonter les obstacles institutionnels et définir des modalités de partenariat efficaces.

### **Produits**

15.40 Les produits de l'exercice biennal seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
  - i) Documentation établie à l'intention des organes délibérants : troisième session du Forum urbain mondial (2006) (1); vingt et unième session du Conseil d'administration (2007) (1);
  - ii) Groupes d'experts spéciaux : réunions sur le rôle des banques internationales de développement, des institutions financières et des mécanismes de donateurs dans l'utilisation de ressources pour mobiliser des capitaux d'origine nationale pour financer la construction de logements et d'infrastructures connexes (2); réunions annuelles du Conseil consultatif des programmes de développement de la Fondation pour l'habitat (2); réunion du groupe d'experts sur le cadre institutionnel et les choix qui s'offrent à la Fondation pour l'habitat (1); réunions de groupe d'experts sur la stratégie de mobilisation de ressources pour le compte de la Fondation pour l'habitat (1); réunion annuelle conjointement organisée par ONU-Habitat et le Groupe du développement des infrastructures privées sur la mobilisation de capitaux d'origine nationale pour financer des services de base et des infrastructures urbaines connexes (2); réunions régionales pour la confection, dans le cadre d'une approche concertée, de coffrets, d'outils et d'instruments de mobilisation de ressources nationales en vue de l'amélioration des conditions de vie dans les taudis, de la construction de logements et de l'aménagement d'infrastructures connexes (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
  - i) Publications en série : rapport annuel d'activité de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains (2);
  - ii) Publications isolées : recueil de pratiques et d'instruments novateurs de financement municipal de l'essentiel des infrastructures des habitats spontanés de certains pays en développement (1); publication conjointement diffusée par ONU-Habitat et les institutions financières internationales sur le rôle des institutions financières



internationales et régionales et les mécanismes de financement international dans la mobilisation de capitaux d'origine nationale pour l'amélioration des conditions de vie dans les taudis (1); rapport conjointement publié par ONU-Habitat et les institutions financières internationales sur l'évolution de l'industrie des services financiers mondiaux et les difficultés et possibilités de financement des établissements humains (1); mémorandums d'accord et autres cadres de coopération conclus avec des institutions financières internationales, des banques régionales de développement, des mécanismes de financement international et des organismes des Nations Unies (1); rapport sur les efforts des établissements de crédits commerciaux visant à octroyer des prêts-logements à des conditions favorables à certains pays en développement (1); rapport sur l'enquête menée auprès des États Membres et d'autres parties intéressées sur l'utilité et l'efficacité de la Fondation pour l'habitat (1); rapport sur les types, les difficultés et les nouveaux mécanismes de mobilisation de capitaux d'origine nationale destinés au financement de services et d'infrastructures de base dans certains pays en développement (1);

- (iii) Supports techniques : base de données sur le financement du logement et des infrastructures connexes en faveur des populations déshéritées dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (1); diffusion en ligne d'informations sur les activités de la Fondation pour l'habitat, notamment de ses partenaires, et de ses projets et programmes pilotes (1);
- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : fourniture de services consultatifs à des États Membres intéressés sur les modalités de présentation de projets d'amélioration des conditions de vie dans les taudis, de promotion de la coopération entre les établissements de prêts nationaux et les partenaires de développement et de mobilisation de capitaux d'origine nationale pour améliorer les conditions de vie dans les taudis, rénover les logements et améliorer les services de base; projets pilotes illustrant divers choix liés notamment au capital d'amorçage, aux fonds de garantie des emprunts, aux souscriptions au capital-actions et au financement-relais (10);
  - ii) Stages de formation, séminaires et ateliers : ateliers conjointement organisés par ONU-Habitat et les institutions financières internationales en faveur de la coopération entre les établissements de prêts nationaux et les partenaires de développement de divers pays en développement (2); séminaires/ateliers sur les enseignements tirés, les partenariats et les meilleurs moyens d'accéder aux sources nationales de financement et d'utiliser des ressources internationales pour mobiliser des fonds d'origine nationale et financer la construction de logements et d'établissements humains (2);
  - iii) Projets sur le terrain : mise à l'essai sur le terrain d'instruments financiers de mobilisation de capitaux d'origine nationale pour financer la construction de logements et d'infrastructures urbaines connexes (5); partenariats entre ONU-Habitat et les institutions financières internationales conciliant des services de mise au point de logiciels de préinvestissement et des portefeuilles de placement accéléré dans certains pays en développement; projets pilotes d'ONU-Habitat et d'institutions financières internationales faisant appel à leurs compétences respectives pour mobiliser des capitaux d'origine nationale et financer la construction de logements et la fourniture de services de base dans certains pays en développement (3); programmes à long terme visant à mobiliser des ressources pour accroître l'offre de crédits abordables disponibles pour financer l'amélioration des conditions de vie dans les taudis et des projets de construction de logements et d'aménagement d'infrastructures connexes (2-4);

assistance technique et financière au titre de projets locaux et nationaux d'amélioration des conditions de vie dans les taudis en mettant l'accent sur les montages financiers et la mise au point d'outils de transposition de ces projets sur une plus grande échelle (5).

Tableau 15.17

**Ressources nécessaires : Sous-programme 4**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007	2004-2005	2006-2007
		(avant actuali- sation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	257,6	257,6	1	1
Autres objets de dépense	16,8	16,8	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>274,4</b>	<b>274,4</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
Fonds extrabudgétaires	8 810,4	12 971,9	13	12
<b>Total</b>	<b>9 084,8</b>	<b>13 246,3</b>	<b>14</b>	<b>13</b>

- 15.41 Le montant de 257 600 dollars prévu au titre des ressources affectées à des postes permettra de financer un poste P-4. Le montant de 16 800 dollars, inchangé, prévu au titre des autres rubriques, permettrait de financer les voyages du personnel (7 900 dollars); les frais généraux de fonctionnement (6 200 dollars); les fournitures et accessoires (1 000 dollars) et le mobilier et matériel de bureau (1 700 dollars).

**D. Appui au programme**

- 15.42 La mise en œuvre du programme de travail sera appuyée par plusieurs services, notamment la planification des ressources humaines, la gestion financière, ainsi que la planification et la coordination des programmes. Les services d'appui au programme sont assurés par la Division de l'appui au programme, des administrateurs chargés de la gestion des programmes dans les bureaux régionaux d'ONU-Habitat et la Division des services administratifs de l'Office des Nations Unies à Nairobi.

Tableau 15.18

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007	2004-2005	2006-2007
		(avant actuali- sation des coûts)		
Fonds extrabudgétaires	5 650,6	7 885,9	42	42
<b>Total</b>	<b>5 650,6</b>	<b>7 885,9</b>	<b>42</b>	<b>42</b>

- 15.43 Les activités au titre de l'appui au programme seront entièrement financées au moyen de ressources extrabudgétaires.

Tableau 15.19

**État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle**

---

*Résumé de la recommandation*

*Suite donnée à la recommandation*

---

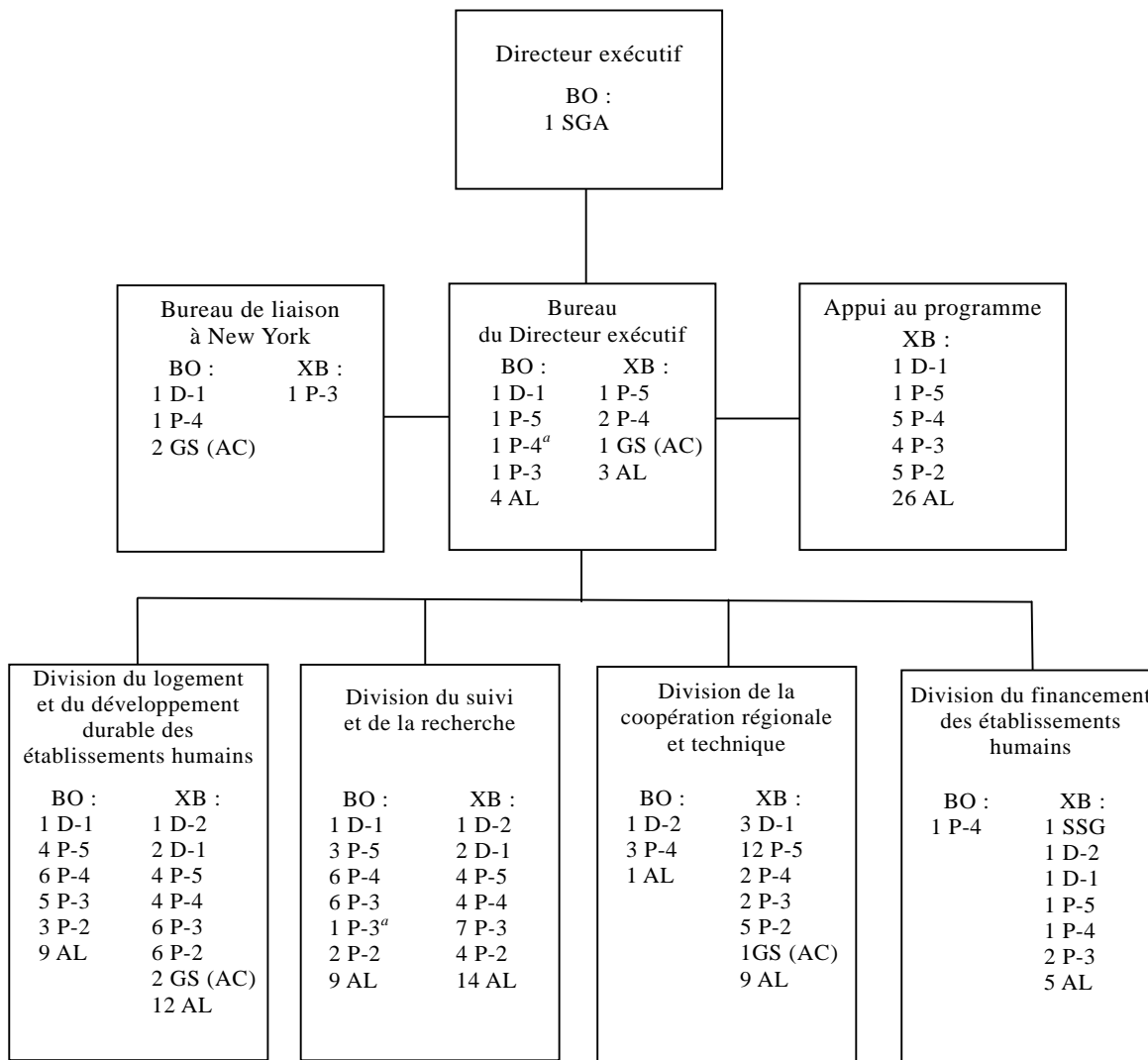
**Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**  
(A/58/7, par. IV.66)

Étant donné l'introduction de la budgétisation axée sur les résultats et l'accent mis sur la responsabilité, le Comité est d'avis qu'il pourrait se révéler nécessaire à l'avenir d'examiner la présentation de la budgétisation axée sur les résultats des chapitres du budget lorsqu'un élément relativement modeste émerge au budget ordinaire dans un programme largement financé au moyen de ressources extrabudgétaires, comme dans le cas de ceux qui portent sur l'environnement, les établissements humains, les droits de l'homme, les réfugiés de Palestine et le contrôle international des drogues.

La présentation du présent chapitre du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007 fait apparaître les plans, programmes, objectifs et réalisations escomptées de l'ensemble du Programme des Nations Unies pour les établissements humains de façon plus concise et conforme au plan-programme biennal pour la période correspondante. Dans son rapport sur le programme de travail et le projet de budget pour l'exercice biennal 2006-2007 de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains (HSP/GC/20/9/Rev.1/Add.1), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires s'est félicité de cette présentation améliorée qui, entre autres choses, permet de regrouper le programme de travail et le projet de budget pour l'exercice 2006-2007 dans un même cadre de budgétisation axée sur les résultats, ainsi qu'il en avait fait la recommandation.

---

**Programme des Nations Unies pour les établissements humains**  
**Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal**  
**2006-2007**



*Abréviations* : SGA = Secrétaire général adjoint; SSG = Sous-Secrétaire général; GS = agent des services généraux; AC = autres classes; AL = agent local; BO = budget ordinaire; XB = fonds extrabudgétaires.

<sup>a</sup> Nouveaux postes.

## Annexe

### Produits de l'exercice 2004-2005 non reconduits en 2006-2007

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
<b>1. Logement et développement durable des établissements humains</b>			
15.26 a) i)	Documentation destinée aux groupes de travail sur les objectifs du Millénaire dans les domaines de l'eau et de l'assainissement et de l'amélioration des conditions de vie des habitants des taudis	1	Activité sur le point d'être terminée
Ajouté par décision d'un organe délibérant	Document thématique sur l'accès à la terre et la pauvreté humaine, établi pour la manifestation sur ce thème organisée en marge du Forum urbain mondial	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative d'ONU-Habitat	Rapport intitulé « Renseignements communiqués par les organismes des Nations Unies : Programme des Nations Unies pour les établissements humains »	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative d'ONU-Habitat	Rapport établi pour la quatrième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones	1	Activité sur le point d'être terminée
15.26 a) ii)	Réunions de groupes d'experts : nouvelles méthodes de prestation de services de base	1	Activité sur le point d'être terminée
15.26 a) ii)	Conférence internationale sur la gestion de l'eau pour les villes	1	Activité sur le point d'être terminée
15.26 a) ii)	Réunions de groupes d'experts : systèmes d'occupation novateurs en faveur des pauvres des zones urbaines	3	Activité terminée
15.26 a) ii)	Création d'une équipe internationale chargée de promouvoir des solutions négociées face aux expulsions illégales	1	Activité terminée
15.26 a) ii)	Réunions de groupes d'experts : planification et gestion de l'environnement urbain dans le cadre de l'urbanisation durable (Programme des villes durables, application d'Action 21 au niveau local	1	Activité terminée
15.26 a) ii)	Réunions de groupes d'experts : renforcement des capacités aux fins du développement et de la gestion durables des établissements humains	1	Activité sur le point d'être terminée
Ajouté à l'initiative d'ONU-Habitat	Réunion d'un groupe d'expert sur le risque urbain (Nairobi, 14-16 avril 2004)	1	Activité terminée
15.26 b) ii)	Directives pour la gestion des besoins en eau dans les villes	1	Activité sur le point d'être terminée
15.26 b) ii)	Directives pour la promotion des partenariats entre collectivités locales en vue de la fourniture de services de base	1	Activité sur le point d'être terminée
15.26 b) ii)	Étude de l'expérience acquise dans l'application de stratégies de logement	1	Activité terminée

**Titre IV**      **Coopération internationale pour le développement**

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
15.26 b) ii)	Rapport sur les possibilités efficaces d'octroi de logements : rôle des coopératives de logement	1	Activité terminée
15.26 b) ii)	Rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation du droit au logement et publication sur les systèmes économiques de gestion foncière cadastrale	1	Activité terminée
15.26 b) ii)	Publication sur les expulsions : conséquence de la régularisation foncière accélérée pour les locataires dans les établissements humains informels	1	Activité terminée
15.26 b) ii)	Publication conjointe avec la Banque mondiale sur l'incidence de l'occupation du logement sur le crédit, les femmes, les services, la citoyenneté urbaine	1	Activité sur le point d'être terminée
15.26 b) ii)	Instruments permettant d'améliorer la transparence et l'obligation de rendre compte en matière de gestion urbaine, notamment mécanismes de participation à l'établissement du budget, de gestion financière et de transparence en matière de gestion locale	1	Activité terminée
15.26 b) ii)	Documents de politique et de stratégie sur la gestion urbaine et la réduction de la pauvreté urbaine et publication sur les expériences de consultation des villes concernant la gestion en faveur des pauvres	2	Activité terminée
15.26 b) ii)	Instruments et indicateurs de suivi des conditions d'hébergement des victimes du VIH/sida au niveau des communautés et à l'échelon local	1	Activité sur le point d'être terminée
15.26 b) ii)	Manuel sur le renforcement de la sécurité dans les foyers pour les orphelins du sida, à l'échelon communautaire	1	Activité sur le point d'être terminée
15.26 b) ii)	Instruments visant à améliorer la planification et la gestion de l'environnement urbain : fonctions intégrées d'appui à la planification et à la gestion de l'environnement et élaboration de programmes de formation en collaboration avec des institutions nationales et sous-régionales (Programme d'urbanisation durable)	1	Activité terminée
15.26 b) ii)	Ensemble intégré d'instruments et de ressources sur la lutte contre la criminalité touchant les zones urbaines et les groupes vulnérables, et réforme institutionnelle (programme « Des villes plus sûres »)	1	Activité terminée
15.26 b) ii)	Nouveaux instruments méthodologiques et fonctionnels élaborés et diffusés dans des domaines clefs du développement durable des établissements humains : gestion urbaine, finances municipales, élus locaux,	1	Activité terminée

## Chapitre 15 Établissements humains

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
15.26 b) ii)	Nouveaux instruments méthodologiques et fonctionnels élaborés et diffusés dans des domaines clefs du développement durable des établissements humains : gestion urbaine, finances municipales, élus locaux, développement économique local, amélioration des taudis et développement du logement	1	Activité terminée
Reporté (prévu au paragraphe 13.17 b) ii) du document A/56/7)	Rapport sur les progrès accomplis dans l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes en ce qui concerne les titres de propriété et les droits d'héritage	1	Activité terminée
Reporté (prévu au paragraphe 13.17 b) ii) du document A/56/7)	Documents directifs et principes directeurs sur les questions de fond intersectorielles importantes pour le sous-programme, telles que la parité entre les sexes et la réduction de la pauvreté	1	Activité sur le point d'être terminée
Ajouté à l'initiative d'ONU-Habitat	Autonomisation des femmes et amélioration de leurs conditions de vie dans les taudis des villes du Kenya et de la Tanzanie	1	Activité sur le point d'être terminée
Ajouté à l'initiative d'ONU-Habitat	Promotion des femmes chefs d'entreprise en zone urbaine : construction de logements et droits fonciers en Afrique de l'est	1	Activité sur le point d'être terminée
Ajouté à l'initiative d'ONU-Habitat	Rapport sur les contraintes réglementaires qui gênent la contribution de l'économie informelle au développement économique urbain et à l'atténuation de la pauvreté, dans le cadre d'une bonne gestion des affaires urbaines	1	Activité sur le point d'être terminée
Ajouté à l'initiative d'ONU-Habitat	Financement, tarification et gestion des services municipaux : évaluation comparative des systèmes, y compris les partenariats entre les secteurs public et privé	1	Activité sur le point d'être terminée
Ajouté à l'initiative d'ONU-Habitat	Catalogue de mesures et recueil des éléments d'une bonne gestion des affaires urbaines	1	Activité sur le point d'être terminée
Ajouté par décision d'un organe délibérant	Publication sur l'application d'Action 21 au niveau local	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative d'ONU-Habitat	Rapports sur les politiques du logement et les droits liés au logement	2	Activité terminée
Ajouté à l'initiative d'ONU-Habitat	Versions électroniques des publications sur les politiques du logement et les droits liés au logement	11	Activité terminée
Ajouté à l'initiative d'ONU-Habitat	Publication sur la planification stratégique du développement économique local – série de 4 manuels	2	Activité terminée
Ajouté à l'initiative d'ONU-Habitat	Série de manuels de formation sur les élus locaux – 14 ouvrages	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative d'ONU-Habitat	Série de manuels de formation sur la gestion financière des administrations locales	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative	Document de réflexion	1	Activité sur le point d'être terminée

**Titre IV**      **Coopération internationale pour le développement**

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Ajouté à l'initiative d'ONU-Habitat	Document de réflexion	1	Activité sur le point d'être terminée
Ajouté par décision d'un organe délibérant	Missions d'enquête (en Ouganda, au Rwanda et dans les territoires palestiniens occupés)	1	Activité sur le point d'être terminée
Reporté (initialement à l'alinéa b) iv) du paragraphe 13.17 du document A/56/7)	Outils pour promouvoir l'égalité des droits d'occupation des femmes, surtout en ce qui concerne les titres de propriété et les droits d'héritage	1	Activité terminée
Ajouté par décision d'un organe délibérant	Dossier de promotion de la Campagne mondiale pour la sécurité d'occupation	1	Activité terminée
15.26 b) iii)	Élaboration de directives et de matériel de formation sur la réalisation du droit au logement, à l'intention des organismes des Nations Unies, des gouvernements, des collectivités locales et des organisations de la société civile	1	Activité terminée
15.26 b) iii)	Élaboration d'instruments permettant de dresser des cartes sociologiques et physiques, d'estimer la valeur, de régler les conflits, et systèmes locaux de financement de prêt	1	Activité sur le point d'être terminée
15.26 c) i)	Accroissement des infrastructures dans les villes, l'accent étant mis sur la création de structures de gestion en faveur des pauvres et sur l'amélioration des liens avec les institutions	1	Activité terminée
15.26 c) i)	Amélioration des politiques foncières et des systèmes de gestion de l'environnement urbain et adoption de dispositions relatives à l'occupation de logement, mettant l'accent sur des pratiques de gestion intégrée et sur les partenariats avec les collectivités locales et le secteur privé	1	Activité terminée
15.26 c) i)	Promotion d'une meilleure sécurité d'occupation et d'amélioration des taudis des villes, en mettant l'accent sur l'élaboration de moyens d'action, sur des dispositions institutionnelles et sur des améliorations concrètes dans des établissements choisis	1	Activité terminée
Ajouté par décision d'un organe délibérant	Initiative Villes sans taudis	2	Activité terminée
15.26 c) ii)	Élaboration et application de plans de développement institutionnel par les institutions de formation et de renforcement des capacités	1	Activité terminée
15.26 c) ii)	Mise en œuvre de nouveaux programmes de formation par les institutions de formation et de renforcement des capacités	1	Activité terminée
15.26 c) ii)	Ateliers sur la stratégie régionale de renforcement des capacités	1	Activité terminée
15.26 c) ii)	Ateliers de renforcement des capacités de	1	Activité terminée



## Chapitre 15 Établissements humains

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
15.26 c) ii)	Ateliers de renforcement des capacités de gestion de l'environnement, en collaboration avec les institutions nationales	1	Activité terminée
15.26 c) iii)	Campagnes nationales en faveur d'une bonne gestion urbaine et plans d'action pour promouvoir celle-ci	2	Activité terminée
15.26 c) iii)	Projets pilotes sur le terrain de prestation de services de logements communautaires destinés aux orphelins et aux enfants en détresse	1	Activité terminée
15.26 c) iii)	Activités menées dans le cadre de la Campagne mondiale pour la sécurité d'occupation, notamment appui à l'analyse des situations, à la recherche de consensus, à la planification d'activités, au lancement de projets de haut niveau et à l'application de plans d'action	2	Activité terminée
15.26 c) iii)	Programmes de démonstration de stratégies et de formules nouvelles pour la mise en place d'infrastructures urbaines : gestion de l'eau pour les villes d'Afrique (activité entreprise lors de l'exercice biennal précédent), gestion de l'eau pour les villes d'Asie, gestion durable des déchets dans les pays d'Afrique	2	Activité terminée
15.26 c) iii)	Programmes d'amélioration des taudis, notamment celui mené conjointement par le Gouvernement du Kenya et ONU-Habitat, programme sous-régional « Villes sans taudis » pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe	1	Activité terminée
15.26 c) iii)	Projets visant à aider les collectivités locales à améliorer les conditions de vie	1	Activité terminée
15.26 c) iii)	Projets visant à aider les collectivités locales à améliorer la gestion en faveur des pauvres	2	Activité terminée
15.26 c) iii)	Projets de villes plus sûres visant à renforcer la capacité des villes de faire reculer la criminalité et la violence urbaines	1	Activité terminée
<b>Total partiel (sous-programme 1)</b>		<b>80</b>	
<b>2. Suivi du Programme pour l'habitat</b>			
15.30 a) iii)	Réunions de groupes d'experts, ateliers/séminaires et/ou conférences sur des questions ayant trait au développement économique dans les villes, à la mise en place d'un système de crédit et de financement du logement, aux finances municipales et à la planification et à la gestion du développement urbain et régional	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative du Conseil d'administration	Réunion d'un groupe d'expert chargé d'étudier des stratégies pour l'emploi des jeunes : perspectives pour la jeunesse	1	Activité terminée

**Titre IV**      **Coopération internationale pour le développement**

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Ajouté à l'initiative du Conseil d'administration (rés. 19/13)	Réunion d'un groupe d'expert chargé d'étudier des stratégies pour l'emploi des jeunes : perspectives pour la jeunesse africaine	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative d'ONU-Habitat	Réunion d'un groupe d'experts sur les dispositifs communautaires de crédit dans le secteur du logement social : évaluation des possibilités et de l'impact	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative d'ONU-Habitat	Réunion d'un groupe d'experts consacrée aux effets des facteurs macroéconomiques sur la croissance urbaine	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative d'ONU-Habitat	Manifestation parallèle sur le thème « Villes, moteurs du développement rural »	1	Activité terminée
Ajouté par décision d'un organe délibérant	Manifestation consacrée aux défis du financement des villes, dans le cadre du Forum mondial urbain II tenu à Barcelone (Espagne)	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative d'ONU-Habitat	Congrès sur le financement du logement dans les pays émergents – expérience et défis	1	Activité terminée
15.30 b) ii)	Documents directifs consacrés à des questions plurisectorielles ; stratégies visant à promouvoir la collaboration avec les organisations de la société civile	2	Activité sur le point d'être terminée
15.30 b) ii)	Recensement des associations créées en vue d'assurer un suivi du Programme pour les établissements humains	1	Activité sur le point d'être terminée
15.30 b) ii)	Campagnes en faveur des droits fonciers des femmes et de leur droit de participer à la conduite des affaires publiques	1	Activité sur le point d'être terminée
15.30 b) ii)	Documents récapitulatifs portant sur certains domaines ayant trait à l'intégration des femmes dans les activités de développement des établissements humains	4	Activité sur le point d'être terminée
15.30 b) ii)	Publication d'une monographie des enseignements tirés de la mise en place de mécanismes de financement du logement	1	Activité terminée
15.30 b) ii)	Directives relatives à la création et la consolidation des mécanismes de financement du logement	1	Activité terminée
15.30 b) ii)	Évaluation des politiques et stratégies visant à favoriser le développement économique dans les villes	1	Activité terminée
15.30 b) ii)	Évaluation du rôle joué par le secteur informel de l'économie pour assurer le maintien des revenus dans les villes et l'intégration sociale	1	Activité sur le point d'être terminée
15.30 b) ii)	Évaluation des mécanismes de financement mis en place au niveau des municipalités pour assurer la prestation des services nécessaires à la mise en œuvre du Programme pour les établissements humains et leur tarification	1	Activité sur le point d'être terminée

## Chapitre 15 Établissements humains

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
15.30 b) ii)	Stratégie régionale de développement visant à favoriser l'établissement de liens synergiques entre les villes et les campagnes pour promouvoir le développement des établissements humains	1	Activité terminée
15.30 c) i)	Création ou consolidation des mécanismes nationaux de financement du logement en vue d'assurer leur pérennité et d'étendre les facilités d'accès	1	Activité terminée
15.30 c) i)	Financement et tarification rationnels des services municipaux	1	Activité terminée
15.30 c) i)	Diffusion et utilisation du Gender Mainstreaming Handbook (Guide pour l'intégration des femmes dans la vie publique)	1	Activité terminée
15.30 c) ii)	Atelier international sur les mécanismes mondiaux d'élaboration du Rapport mondial de 2004 sur les établissements humains	1	Activité terminée
15.30 c) ii)	Conférence internationale sur l'échange des enseignements tirés des pratiques optimales, des politiques urbaines judicieuses et des législations d'appui à ces politiques (2004)	1	Activité terminée
Ajouté à l'initiative d'ONU-Habitat	L'entreprenariat féminin dans le secteur informel urbain	1	Activité terminée
<b>Total partiel (sous-programme 2)</b>		<b>27</b>	

### 3. Coopération régionale et technique

	Réunions régionales, réseaux de partenaires et associations s'occupant de l'organisation des campagnes mondiales et de questions sectorielles connexes	2	Activité sur le point d'être terminée
15.34 b) i)	Apport d'informations émanant des régions aux fins de l'établissement des rapports phares	1	Ce produit est intégré dans le produit final « Monographies ou compilations des enseignements tirés des pratiques optimales, des politiques urbaines judicieuses et des législations d'appui à ces politiques » (voir l'alinéa b) i) du paragraphe 15.30) et ne sera plus inscrit à la rubrique Publications en série dans le budget-programme
15.34 b) i)	Rapport régional intitulé Review of best practices and policies (Examen des pratiques optimales et des orientations)	1	Ce produit est intégré dans les deux publications phares d'ONU-Habitat intitulées « Rapport mondial sur les établissements humains » et « Rapport sur la situation des villes dans le monde » (voir l'alinéa b) i) du paragraphe 15.30) et ne sera plus inscrit à la rubrique Publications en série dans le budget-programme
15.34 b) ii)	Examen des stratégies d'assainissement des quartiers insalubres	1	Activité sur le point d'être terminée
15.34 b) ii)	Administration des villes et des métropoles	1	Activité sur le point d'être terminée
15.34 b) ii)	Indicateurs de la gestion des villes et des municipalités	1	Activité sur le point d'être terminée

**Titre IV**      **Coopération internationale pour le développement**

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
15.34 b) ii)	Réduction de la vulnérabilité	1	Activité sur le point d'être terminée
15.34 b) iii)	Services d'information, éléments d'information et bases de données sur certains indicateurs accessibles sur les pages Web correspondant à chacune des régions	1	Activité sur le point d'être terminée
15.34 c) i)	Suivi de la situation et des faits nouveaux dans certains secteurs	1	Activité terminée
15.34 c) i)	Création d'observatoires urbains nationaux et locaux	1	Activité terminée
15.34 c) i)	Promotion des campagnes mondiales	1	Activité terminée
15.34 c) i)	Formulation de stratégies d'aménagement urbain	1	Activité terminée
15.34 c) i)	Perfectionnement des stratégies de réduction de la vulnérabilité	1	Activité terminée
15.34 c) i)	Appui à l'examen et à la formulation de politiques	1	Activité terminée
15.34 c) ii)	Cours de formation et activités de mise en place d'infrastructures menées dans le cadre des projets de coopération technique	1	Activité terminée
15.34 c) iii)	Amélioration des taudis et construction d'infrastructures et de logements	1	Activité terminée
15.34 c) iii)	Décentralisation et implantation de municipalités	1	Activité terminée
15.34 c) iii)	Gouvernance et gestion urbaines	1	Activité terminée
15.34 c) iii)	Stratégies d'aménagement urbain	1	Activité terminée
15.34 c) iii)	Systèmes d'information sur le cadastre et les terres	1	Activité terminée
15.34 c) iii)	Planification et gestion de l'environnement	1	Activité terminée
15.34 c) iii)	Renforcement des capacités et formation aux niveaux national et local	1	Activité terminée
15.34 c) iii)	Villes plus sûres	1	Activité terminée
15.34 c) iii)	Initiatives locales visant à fournir des logements aux orphelins du VIH/sida	1	Activité terminée
<b>Total partiel (sous-programme 3)</b>		<b>25</b>	

**4. Financement des établissements humains**

15.39 a) ii)	Rapport et propositions sur le renforcement du cadre institutionnel de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains	1	Activité sur le point d'être terminée
15.39 b) ii)	Stratégie de collecte de fonds et plan de mise en œuvre de la Fondation	1	Activité sur le point d'être terminée
15.39 b) ii)	Compilation des règles, procédures, acte constitutif et structures de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains	1	Activité sur le point d'être terminée
15.39 b) ii)	Rapport sur les flux de capitaux nationaux en	1	Activité sur le point d'être terminée

## Chapitre 15 Établissements humains

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
15.39 b) ii)	Rapport sur les flux de capitaux nationaux en faveur du logement et des infrastructures apparentées dans certains pays en développement	1	Activité sur le point d'être terminée
15.39 b) ii)	Rapport sur l'état du secteur national de financement du logement et des infrastructures apparentées dans certains pays en développement	1	Activité sur le point d'être terminée
15.39 b) ii)	Rapport sur les liens entre les mécanismes formels et informels de financement du logement dans certains pays	1	Activité sur le point d'être terminée
15.39 c) i)	Services consultatifs fournis aux États Membres intéressés concernant le renforcement des capacités des sources intérieures	1	Activité terminée
15.39 c) iii)	Contributions de fond et apport de capital d'amorçage et d'autres financements à des projets locaux, nationaux, régionaux et interrégionaux à l'appui d'un logement convenable pour tous et du développement durable des établissements humains	1	Activité terminée
<b>Total partiel (sous-programme 4)</b>		<b>8</b>	
<b>Total</b>		<b>140</b>	